

Janvier 2026

La Gazette

Le fil des mois, le fil d'Orgon...



Sommaire

Travaux	p. 2
Urbanisme.....	p. 12
Solidarité et Bien vivre	p. 14
Culture et Patrimoine	p. 21
Enfance	p. 31
Sécurité et Prévention	p. 38
Intercommunalité et Services publics	p. 42
Événements et Festivités	p. 47
État civil	p. 57
Informations pratiques	p. 59

Dépôt légal : à parution

ISSN : 3077-0416

Crédits photos : Mairie - ATV Provence - Associations orgonnaises

Imprimé sur papier recyclé issu de forêts gérées durablement, avec encres végétales

Impression : 1 500 exemplaires - EDIFAC, Châteaurenard

Rédaction & création graphique : Mairie - Service communication

Éditeur : Mairie - Place de la Liberté, 13660 Orgon

Directeur de la publication : Serge PORTAL, Maire

■ Mentions légales - La Gazette municipale d'Orgon



Chères Orgonnaises, chers Orgonnais,

À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse, au nom de l'équipe municipale et des services communaux, mes meilleurs vœux de santé, de sérénité et de solidarité pour 2026.

La photographie qui illustre la couverture de cette Gazette, avec les lettres ORGON installées à l'entrée de la ville, est un symbole fort. Elle marque une volonté claire : affirmer l'identité de notre village, son attractivité et sa fierté d'être Orgon. Ce projet, porté collectivement par l'équipe municipale, s'inscrit dans une démarche plus large d'amélioration du cadre de vie et de valorisation des entrées de ville, que vous retrouverez détaillée dans les pages consacrées aux travaux.

Cette édition de La Gazette revient sur les actions menées entre juillet et décembre, dans tous les domaines du quotidien : travaux, services publics, sécurité, solidarité, enfance, culture, vie associative et événements.

Elle témoigne de l'engagement constant des agents municipaux, des bénévoles, des associations et des partenaires qui œuvrent chaque jour pour Orgon.

En ce début d'année, je souhaite remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent, par leur travail et leur implication, à faire vivre notre commune.

Je vous souhaite une très belle année 2026, à Orgon, fidèle à ses valeurs de proximité et d'attention à chacun.

Serge PORTAL
Maire d'Orgon



Interventions menées au second semestre 2025

Entre juillet et décembre 2025, la commune a conduit ou finalisé plusieurs interventions techniques sur le territoire communal.

Certaines s'inscrivent dans des programmations engagées antérieurement, d'autres ont été réalisées au cours de ce second semestre, en fonction des besoins identifiés et des contraintes techniques.

Ces opérations ont concerné notamment les établissements scolaires, les bâtiments communaux, les réseaux et équipements publics, ainsi que la sécurisation de certains espaces fréquentés.

Elles s'inscrivent dans un cadre budgétaire équilibré, permettant la conduite des actions prévues et la continuité des investissements communaux, dans le respect des règles financières applicables aux collectivités.

Toitures des bâtiments communaux : entretien et réfections du patrimoine bâti

Afin d'assurer un entretien régulier et cohérent des toitures des bâtiments communaux, la commune a engagé, fin 2022, un marché à bons de commande dédié aux travaux de réfection et d'étanchéité, pour une durée de 48 mois.

Dans le cadre de ce marché, des interventions ont été réalisées depuis 2023, en fonction de l'état des bâtiments et du degré d'urgence constaté, afin de préserver le patrimoine communal et d'éviter les infiltrations d'eau.

Les travaux menés ont porté notamment sur :

- des réfections complètes de toitures lorsque cela était nécessaire,
- des révisions ciblées de toitures existantes,
- des travaux d'étanchéité, incluant le traitement des éléments sensibles, destinés à prévenir les infiltrations.

Ces interventions ont concerné plusieurs bâtiments communaux, dont notamment : le moulin à huile, des immeubles place Albert Gérard, l'ancienne pharmacie, la cantine scolaire, ainsi que des bâtiments situés rues de la Libération, Edmond Coste et Georges Coste.

Au total, les commandes réalisées dans le cadre de ce marché représentent 714 833,20 € HT.



Lettrage « ORGON » à l'entrée du village

À la fin de l'été, un lettrage formant le nom « ORGON » a été installé sur le rond-point du Rudiste, à l'une des entrées principales de la commune.

Cette installation constitue un repère visuel pour les habitants comme pour les visiteurs, marquant clairement l'entrée du village depuis cet axe de circulation fréquenté.

Le choix de l'implantation a fait l'objet d'une réflexion préalable, afin de retenir un emplacement à la fois lisible, adapté au site et respectueux de l'environnement paysager, dans le périmètre du Parc naturel régional des Alpilles. Sa mise en place a nécessité les démarches et autorisations réglementaires correspondantes.

Ce lettrage figure en page de couverture de la présente Gazette, en tant qu'élément désormais intégré au paysage d'entrée de ville.



Étude de la falaise de Beauregard : un diagnostic établi

En 2025, une étude géotechnique a été confiée au cabinet ECOGEA afin de caractériser l'état de la falaise de Beauregard.

Les conclusions de cette étude indiquent l'absence de situation d'urgence. Les recommandations formulées par les spécialistes constituent désormais une base de travail pour organiser un suivi dans le temps, en tenant compte des évolutions naturelles du site et des besoins qui pourraient être identifiés.

Ce suivi s'inscrira dans la durée, dans l'objectif de préserver le cadre de vie du quartier de Beauregard et d'anticiper, le cas échéant, des interventions adaptées et maîtrisées.



Modernisation de l'éclairage public : une démarche progressive et structurée

Afin d'améliorer la fiabilité et la gestion de l'éclairage public, un diagnostic global du réseau a été mené en 2024.

Ce travail a permis d'identifier les priorités d'intervention en matière de sécurité, de fonctionnement et de performance énergétique, et de disposer d'une vision technique d'ensemble pour organiser les actions dans le temps.

En 2025, la commune a engagé une première phase ciblée, pour un montant de 43 000 € TTC, portant sur : la sécurisation de plusieurs armoires de commande, la résolution de pannes récurrentes, la mise en place d'horloges astronomiques, permettant un ajustement automatique des périodes d'allumage.

Ces interventions constituent une étape préalable essentielle, visant à sécuriser les installations existantes et à améliorer leur gestion.

Afin d'accompagner les étapes suivantes, une demande de subvention a été déposée auprès de la Région Sud, sur la base d'un programme de travaux estimé à 164 680 € HT, comprenant notamment :

- un diagnostic complémentaire du réseau d'éclairage public ;
- une opération de géo-détection visant à améliorer la connaissance des réseaux enterrés ;
- des travaux supplémentaires de mise en sécurité des installations ;
- un premier remplacement ciblé de luminaires par des équipements plus performants sur le plan énergétique.

Cette démarche vise à mobiliser des cofinancements pour accompagner une modernisation progressive du réseau, sans engager la commune au-delà de ses capacités budgétaires.

Avec le soutien financier



Parking et jardin du Moulin à Huile : aménagement d'un secteur en cœur de village

En 2025, la commune est intervenue sur l'ancienne parcelle Gillard, située rue Maurice Robert, ancien site du Moulin à Huile. Cette opération a comporté plusieurs étapes techniques, comprenant la démolition d'un bâti vétuste, l'aménagement d'un espace de stationnement, et la préparation d'un futur espace paysager.

Le parking, ouvert au public en juillet 2025, propose 35 places de stationnement, dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite, en proximité immédiate du centre du village.

Les aménagements ont été réalisés selon une approche des sols désimperméabilisés, favorisant l'infiltration des eaux pluviales et la gestion des écoulements.

Le jardin a été conçu en cohérence avec la charte végétale du Parc naturel régional des Alpilles. Il comprend des bancs, des espaces plantés et un éclairage adapté.

Cet ensemble constitue une première phase d'aménagement de ce secteur, associant un stationnement de proximité et un espace paysager accessible.

Le montant global engagé pour cette opération s'élève à 482 810 € HT.



Mise en service du nouveau poste de police municipale

La réhabilitation de l'ancienne pharmacie, située sur la D7n, s'est poursuivie tout au long de l'année 2025 afin d'y accueillir le nouveau poste de Police Municipale.

Au cours du chantier, plusieurs réajustements organisationnels ont été nécessaires, ce qui a conduit à réorganiser certaines étapes et à modifier le calendrier initial.

Ces adaptations, liées aux contraintes d'un bâtiment ancien et à la coordination des interventions, ont allongé le délai de réalisation.

Les travaux de gros œuvre ainsi que les aménagements intérieurs sont désormais terminés. Les installations techniques (électricité, ventilation, réseaux dédiés, sécurisation) ont fait l'objet des derniers réglages et contrôles.

Le nouveau poste comprend :

- un espace d'accueil confidentiel,
- des bureaux d'opération, de coordination et de chef de poste,
- des vestiaires et une armurerie,
- une salle de réunion,
- une cour de stationnement.



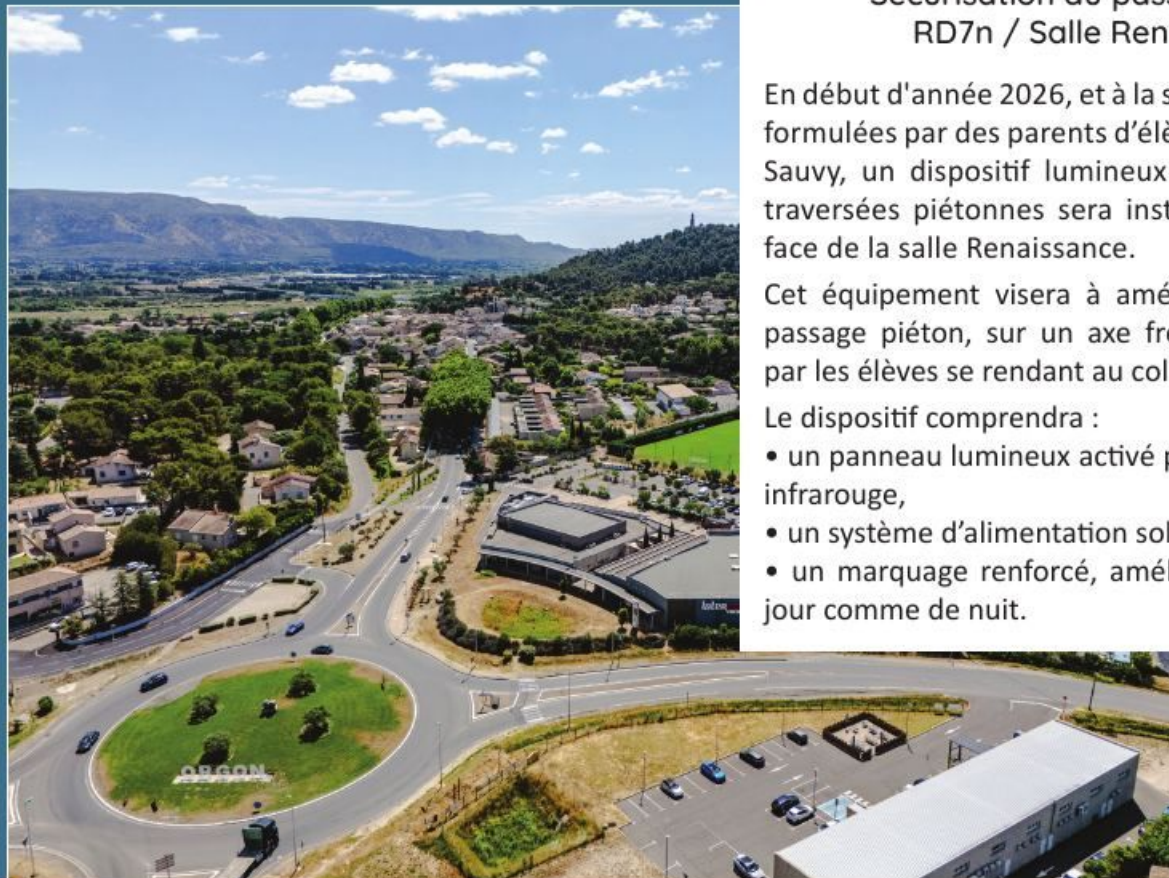
Sécurisation du passage piéton RD7n / Salle Renaissance

En début d'année 2026, et à la suite des sollicitations formulées par des parents d'élèves du collège Mont-Sauvy, un dispositif lumineux de sécurisation des traversées piétonnes sera installé sur la RD7n, en face de la salle Renaissance.

Cet équipement visera à améliorer la visibilité du passage piéton, sur un axe fréquenté, notamment par les élèves se rendant au collège.

Le dispositif comprendra :

- un panneau lumineux activé par détection radar et infrarouge,
- un système d'alimentation solaire autonome,
- un marquage renforcé, améliorant la visibilité de jour comme de nuit.



RD24b : travaux départementaux achevés et étude communale en cours

À l'automne 2025, les services du Conseil départemental ont réalisé des travaux de rétrécissement de la chaussée sur la RD24b, entre le rond-point du Rudiste et le carrefour avec l'avenue Jean Moulin.

Ces interventions ont permis de remettre en état un axe routier qui en avait besoin depuis plusieurs années.

Dans la continuité de ces travaux, la commune a engagé une étude portant sur la portion de la RD24b située en agglomération.

Cette réflexion concerne notamment les conditions de circulation et les cheminements piétons entre le lotissement Saint-Gauthier et le centre du village.



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Autres interventions menées au second semestre 2025

En complément des chantiers présentés précédemment, de nombreuses interventions ont été réalisées entre juillet et décembre 2025 sur les bâtiments communaux, les établissements scolaires, les équipements publics, ainsi que sur le parc de logements communaux, dont la commune assure l'entretien et le suivi au quotidien.

Ces opérations, majoritairement techniques, relèvent de la gestion courante, de la mise en sécurité et du maintien en bon état de fonctionnement d'un patrimoine bâti étendu.

Bâtiments communaux : sécurité et conformité

Les bâtiments municipaux ont fait l'objet d'interventions liées à la sécurité et à la conformité réglementaire, notamment dans le cadre de contrôles réglementaires. Certaines opérations engagées au second semestre 2025 se poursuivent.

La commune assure également l'entretien et la remise en état du parc de logements communaux, nécessitant des interventions régulières et variées.

Plusieurs actions ont concerné l'amélioration de la ventilation, de l'isolation et du confort d'usage, tant dans les bâtiments communaux que dans les logements du parc communal. Ces interventions comprennent notamment le remplacement de menuiseries ainsi que l'installation ou le renouvellement de systèmes de ventilation (VMC).

Principales interventions réalisées ou engagées :

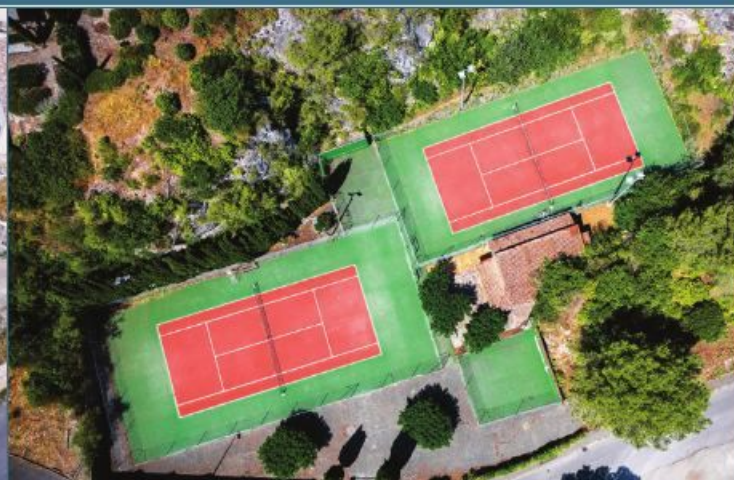
- Agence Postale Communale : installation d'un système de climatisation.
- Église Notre-Dame de Beauregard : raccordement au réseau électrique.
- Logements communaux : réparations et travaux d'entretien divers.
- Travaux de peinture dans plusieurs logements.
- Remplacement de menuiseries dans le parc communal.
- Installation ou remplacement de systèmes de ventilation dans des logements.
- Mise en place de garde-corps.
- Remise en état de logements.
- Adaptation de l'éclairage dans un logement.



Équipements publics, sportifs et espaces publics

Plusieurs équipements communaux ont fait l'objet d'interventions techniques, notamment :

- Arènes : travaux sur l'écoulement du toril.
- Tennis : raccordement Enedis et rénovation électrique du club-house. Les travaux sont en cours.



Établissements scolaires

Au second semestre 2025, les établissements scolaires ont fait l'objet d'interventions techniques ciblées, portant entre autres sur la sécurité, le fonctionnement des équipements et l'aménagement de certains espaces.

École maternelle :

- Pose d'une sirène supplémentaire.
- Remplacement du bloc moteur VMC.

École élémentaire :

- Installation d'une clôture périmétrique.
- Travaux de désimperméabilisation de la cour. ► Zoom.

Moyens techniques des services municipaux

Afin d'assurer la continuité du service public sur l'ensemble du territoire communal, la commune a accompagné les services techniques par l'acquisition et le renouvellement de moyens adaptés à la diversité de leurs missions.

Ces équipements permettent aux agents d'intervenir au quotidien pour l'entretien des bâtiments, des espaces publics, de la voirie et des équipements communaux, dans des conditions de fonctionnement et de sécurité appropriées.

Par ailleurs, des interventions ponctuelles d'enrobé ont été réalisées afin de répondre aux besoins d'entretien courant de la voirie.



Une cour réaménagée grâce au dispositif territorial lancé en 2023

La transformation de la cour de l'école élémentaire de Bazarde s'inscrit dans la démarche territoriale initiée en 2023 par le PETR du Pays d'Arles, en partenariat avec le CPIE Rhône Pays d'Arles, le Parc naturel régional des Alpilles et le CAUE 13.

Depuis la rentrée de septembre 2025, les élèves disposent d'une cour entièrement repensée.

Cette opération a permis de transformer un espace jusque-là entièrement minéralisé en une cour végétalisée, plus agréable, fonctionnelle et mieux adaptée aux conditions climatiques actuelles.

Les élèves profitent désormais d'un espace plus vert, plus frais et plus accueillant, pensé pour conjuguer apprentissage, détente et respect de l'environnement.

Une cour repensée pour les usages scolaires

Sur 4 450 m², plus de la moitié est désormais végétalisée ou rendue perméable.

L'aménagement intègre : des zones d'ombre, des espaces de jeux différenciés, des coins calmes, des espaces pédagogiques en plein air.

Ces aménagements favorisent l'infiltration naturelle des eaux pluviales et améliorent le confort thermique pour les élèves et les enseignants.

Une maîtrise d'œuvre et des entreprises spécialisées

Les études préalables ont été conduites par BERIM, ALIOS et RESO Détection, tandis que la maîtrise d'œuvre a été assurée par CERRETTI.

Les travaux ont été réalisés par EUROVIA et SRV Bas Montel, entreprises spécialisées dans les aménagements urbains et les techniques de désimperméabilisation.

INFORMATIONS PROJET - ENJEUX ET INTERETS POUR TOUS

Les nombreux avantages à réintroduire de la nature

- INFILTRATION ET STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES** : participe à la gestion des eaux en ville
- RAFRAÎCHISSEMENT DE L'AIR** : l'évapotranspiration du sol et de la végétation, ainsi que l'ombre des arbres permettent de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur
- DÉPOLLUTION DE L'EAU** : les différents horizons traversés ainsi que les organismes vivants contribuent à la filtration de l'eau
- PRODUCTION VÉGÉTALE** : alimentation, bois, ornementale...
- HABITAT POUR LA BIODIVERSITÉ** : dans une culture de sol en bonne santé, il y a un million d'organismes vivants !
- RÉSERVOIR DE CARBONE** : les sols stockent sous forme de matière organique, dans à trois fois plus de carbone que l'atmosphère

Et c'est sans compter les valeurs paysagère, récréative et culturelle !

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 196 215 € HT.

L'Agence de l'eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2028-2033 ».

Elle s'engage pour une meilleure gestion des eaux pluviales. Elle soutient les actions de désimperméabilisation des sols.

Les avantages sont multiples ! Laisser l'eau s'infiltrer là où elle tombe, c'est d'une part faciliter la recharge des nappes et d'autre part désengorger les réseaux d'assainissement et éviter leur débordement qui pollue les nappes et les rivières. C'est aussi une solution économique pour les finances locales. L'eau infiltrée n'aura pas à être traitée dans les stations d'épuration. C'est enfin un moyen de préparer les villes au changement climatique en luttant contre les îlots de chaleur.

Plus d'information sur www.eaurmc.fr

Logos: République Française, Agence de l'eau, Région Sud, Département Bouches du Rhône, Pays d'Arles, CPIE Rhône Pays d'Arles, Parc naturel régional des Alpilles.

Processus & partenaires - Une démarche collective depuis 2023

Entre 2023 et 2024, le projet a été conçu de manière participative avec les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et les services municipaux.

Tous les participants ont été accompagnés par les partenaires du PETR du Pays d'Arles, dont le Parc naturel régional des Alpilles, dans toutes les phases de préparation : concertation, étude des usages, identification des besoins et élaboration du scénario d'aménagement.

Des ateliers menés au sein de l'école ont permis aux enfants d'exprimer leurs idées et d'imaginer la cour idéale, mêlant nature, jeu et apprentissage.



La concertation : un outil primordial pour penser un projet répondant aux attentes de l'ensemble des usagers de la cour.

Etape 1 : 4 animations avec une classe de CE2

Objectifs : Faire un état des lieux de l'existant et imaginer des scénarios d'aménagement d'une cour désimperméabilisée et végétalisée.





Etape 3 : Après les travaux, 2 animations avec une classe de CM2

Objectifs : Accompagner à la découverte et l'appropriation de la nouvelle cour. Co-construire une charte d'utilisation de la cour pour les élèves et tous les usagers. Atelier plantation et végétalisation avec le paysagiste.

Mais aussi ... 5 temps d'échanges et de co-construction avec la mairie, le bureau d'étude, les représentants des parents d'élèves et enseignants.es pour valider les étapes du projet.










Etapes de la concertation

Un projet co-construit plaçant les élèves au cœur de la démarche, favorisant une citoyenneté éclairée.

Les 3 Etapes de l'accompagnement :

Etape 1 : Concertation avec les élèves et l'ensemble des usagers de la cour pour penser la future cour.

Etape 2 : Réalisation des travaux pendant les vacances d'été

Etape 3 : Découverte et appropriation des nouveaux espaces et réflexion autour d'une charte d'utilisation de la cour.



Les partenaires et financeurs du projet

Ces financeurs couvrent plus de 80 % du montant global du projet.







Accompagnée par :






POINTS CLÉS

Coût total de l'opération : 477 381 € HT

56% de surface végétalisée
4 450 m² de surfaces déconnectées

Réalisée par :
• Etudes préalables : BERIM, ALIOS et RESO Détection
• Maîtrise d'œuvre : CERRETTI
• Maîtrise d'ouvrage : Mairie
Travaux : EUROVIA / SRV BAS MONTEL

VENEZ DÉCOUVRIR

la nouvelle cour d'école désimperméabilisée & végétalisée

La commune d'Orgon fait sa réVEAUlution !

Rentrée de septembre 2025

Ecole élémentaire Bazarde








Ce projet a bénéficié du soutien financier de :

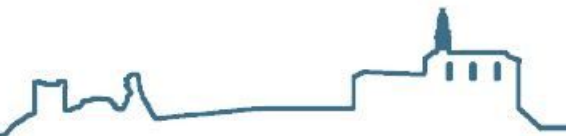
À hauteur de (€ HT) : 196 215 € (41%) 81 279 € (18%) 102 260 € (21%) 3 201 € (1,7%)



Plantations et charte - Ateliers de novembre et décembre 2025

À l'automne 2025, les élèves ont participé à des ateliers de plantation animés par le paysagiste Ludovic Pereira-Roux - Kanopé Paysage et le CPIE Rhône-Pays d'Arles.





L'entreprise chargée des travaux préparatoires est intervenue en amont pour préparer les zones de plantation - désherbage, nettoyage, creusement des fosses.

Les élèves ont ensuite planté les végétaux par petits groupes, encadrés par les équipes pédagogiques, les paysagistes et les médiateurs du CPIE.

Ces ateliers ont permis aux enfants de se familiariser avec les nouvelles espèces et de comprendre leur rôle dans le rafraîchissement naturel de la cour et la gestion de l'eau.

La charte d'usage de la cour est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre du projet pédagogique.

Elle est construite en plusieurs temps :

- un premier atelier d'observation sur site, animé par le CPIE Rhône Pays d'Arles,
- un atelier collectif de rédaction animé par Kanope Paysage,
- une dernière séance de synthèse prévue début 2026, intégrant les contributions des ambassadeurs des classes et des équipes périscolaires.

Cette charte permettra d'accompagner durablement les nouveaux usages de la cour.



Fonctionnement du service Urbanisme

Le service Urbanisme accueille le public du lundi au vendredi de 9h à 12h

☎ 04.90.73.00.01 - ✉ urbanisme@orgon.fr

Pour toute demande, merci de préciser l'adresse ou les références cadastrales de la parcelle concernée, afin d'identifier la réglementation applicable - RNU, servitudes, risques, aléas.... Une prise de rendez-vous peut être nécessaire selon la nature du projet.

Rappel de la réglementation en vigueur

La commune relève actuellement du Règlement National d'Urbanisme (RNU), le Plan Local d'Urbanisme (PLU) étant en cours d'élaboration.

À ce jour :

- ◇ Aucun zonage ne permet de définir les Parties Actuellement Urbanisées (PAU) sans consultation préalable de la Préfecture.
- ◇ Tout projet doit respecter :
 - o le RNU,
 - o les aléas recensés (risques, ruissellement...),
 - o les servitudes existantes,
 - o les articles L111-3, L111-4 et suivants du Code de l'urbanisme.

Dépôt d'une demande d'urbanisme

- ◇ Dépôt papier en mairie ou par courrier.
- ◇ Dépôt dématérialisé : Plateforme GNAU - <https://gnau35.operis.fr/terredeprovence/gnau/#/>

Élaboration du futur PLU - Point d'étape

Rappel des étapes déjà réalisées

- » 2010 : prescription de la révision du POS pour passage en PLU.
- » Depuis 2021, plusieurs études techniques ont été menées afin de prendre en compte les contraintes liées à l'eau, aux réseaux, aux risques et aux caractéristiques du territoire communal.
- » 2 avril 2025 : débat sur le PADD.
- » 16 mai 2025 : présentation publique du projet de PLU.
- » Du 19 mai au 27 juin 2025 : concertation publique.



Intégration des données techniques obligatoires

Depuis la concertation, plusieurs éléments réglementaires ont été transmis à la commune :

- données actualisées assainissement et eau potable,
- schéma directeur d'assainissement (Régie des Eaux TPA),
- étude ruissellement demandée par l'État.

Ces données, qui s'imposent à toutes les collectivités, doivent être intégrées avant toute nouvelle étape administrative.

Suite de la procédure

La commune assure la continuité de ce travail conformément aux obligations en vigueur, avec l'objectif de garantir un document complet et juridiquement sécurisé. Le calendrier initial est donc adapté. La date d'arrêt du PLU sera communiquée dès que l'ensemble des données aura été définitivement stabilisé. Les informations actualisées seront publiées sur le site de la mairie.



Adressage - Une obligation pour les communes

La loi 3DS - article 169 confie officiellement aux communes la compétence en matière d'adressage. Le décret n°2023-767 du 11 août 2023 fixe les modalités à respecter. À Orgon, 75 % de la Base Adresse Locale - BAL est finalisée. Cette base alimente directement la Base Adresse Nationale, utilisée par les services publics, les secours et les opérateurs postaux.

Un certificat d'adressage peut être obtenu en ligne :
<https://adresse.data.gouv.fr/carte-base-adresse-nationale>

Pour tout renseignements ☎ 04.90.73.00.01

Recensement de la population 2025 - Où en sommes-nous ?

En début d'année 2025, la commune d'Orgon a participé au recensement de la population organisé par l'INSEE. Les données recueillies lors du recensement ne permettent pas de connaître immédiatement le nombre officiel d'habitants. Elles font l'objet d'un traitement et d'une validation au niveau national avant toute publication.

Quel est le chiffre officiel aujourd'hui ?

Les chiffres actuellement en vigueur sont ceux fixés par le décret publié en décembre 2025, authentifiant les populations légales. Au 1^{er} janvier 2023, la population officielle d'Orgon est de 2 794 habitants. Ce chiffre est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026 et constitue aujourd'hui la seule référence officielle.

Quand connaissons-nous les résultats du recensement 2025 ?

Les données issues du recensement réalisé à Orgon en 2025 seront publiées par l'INSEE en décembre 2026. Elles deviendront alors les nouvelles données officielles utilisées par l'État.

Et ensuite ?

Dès réception des populations officielles par l'INSEE, la commune en informera les Orgonnais dans ses supports de communication habituels. La municipalité remercie l'ensemble des habitants qui ont pris le temps de répondre au recensement : leur participation contribue à une meilleure connaissance du territoire et à l'adaptation des services publics aux besoins de la population.

 Recensement
de la population 2025



 INSEE
Institut national
de la statistique et
des études économiques



Un service de proximité au cœur du quotidien

Présent chaque jour auprès des Orgonnais, le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS accompagne les habitants dans leurs démarches, leurs besoins et leurs projets.

Il intervient auprès des familles, des jeunes, des personnes isolées ou fragiles, ainsi que de nos aînés, en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire.

Sa mission première : offrir écoute, soutien et orientation, dans un cadre bienveillant et respectueux.

Un service attentif et discret

À travers ses missions, ses accompagnements individuels et ses actions collectives, le CCAS d'Orgon continue de jouer un rôle essentiel dans le lien social du village.

Son action s'inscrit dans la continuité d'un travail de proximité, attentif et discret, au service des publics qui en ont le plus besoin.

Un accueil accessible et à l'écoute

Le CCAS vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h. ☎ 04.90.73.37.88.

Les missions du CCAS

► Les aides légales

Le CCAS instruit ou accompagne les demandes suivantes :

- Portage de repas à domicile.
- Aide-ménagère.
- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- Dossiers MDPH.
- Téléassistance.
- Placement en maison de retraite.
- Dossiers CAF.
- Complémentaire Santé Solidaire.

Ces dispositifs sont soumis aux plafonds nationaux de ressources financières.

► Les aides facultatives

Selon la situation du foyer et après étude individualisée, le CCAS peut accorder :

- Une aide ponctuelle (énergie, loyer, charges...).
- Un accompagnement administratif.



► Soutien aux publics fragiles

- Téléassistance Quiétude 13 - prestataire du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour les personnes âgées ou isolées : 39 Orgonnais en bénéficient avec une prise en charge de 50% par le CCAS.
- Aide alimentaire - Paniers Solidaires : Le CCAS soutient l'action de l'association Les Paniers Solidaires, qui accompagne les personnes et familles en très grande précarité : 41 familles orgonnaises reçoivent chaque semaine un colis alimentaire.

Pour nos aînés

- ◇ La Semaine Bleue, en octobre 2025, a proposé un repas et un loto.
- ◇ En fin d'année, 519 Orgonnais de 65 ans et plus ont bénéficié d'un colis pour les fêtes.

Les voyages 2025 avec les séniors

Comme chaque année, le CCAS a proposé des séjours conviviaux appréciés des participants.

- ❖ Du 4 au 7 mai 2025 - Voyage à Os De Civis

Ce séjour de printemps a rassemblé environ 23 participants qui ont pu découvrir cette principauté située dans le massif des Pyrénées entre la France et l'Espagne

- ❖ Du 7 au 11 octobre 2025 - Voyage en Toscane

Ce séjour d'automne a permis de découvrir les paysages, villages et richesses culturelles de la Toscane, dans une ambiance chaleureuse et très appréciée.



Jeunes et insertion - Un accompagnement renforcé

Mission Locale Permanence en mairie

Chaque jeudi après-midi, la Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour :

- l'accompagnement vers l'emploi,
- la recherche d'un apprentissage,
- l'accès aux formations,
- les dispositifs BAFA et Garantie Jeune.

Aide municipale au permis de conduire

La commune d'Orgon propose depuis plusieurs années un soutien financier au permis de conduire, destiné aux jeunes Orgonnais engagés dans une démarche d'insertion professionnelle.

Ce dispositif permet d'alléger le coût du permis, essentiel pour la mobilité et l'accès à l'emploi.

Les conditions et modalités d'attribution sont disponibles en mairie.



Un banc rouge devant la Mairie : un engagement fort contre les violences

Un banc rouge a été installé devant la mairie d'Orgon, en partenariat avec l'association Laura B, engagée depuis le début de l'année 2025 dans la prévention et la sensibilisation aux violences faites aux femmes.

Visible et accessible à tous, ce banc n'est pas un simple élément de mobilier urbain. Il constitue un symbole fort, rappelant que les violences, qu'elles soient psychologiques, physiques ou sexuelles, existent et ne doivent jamais être banalisées. Ce lieu a vocation à offrir un espace pour s'asseoir, échanger ou réfléchir, seul(e) ou accompagné(e), et à rappeler que des dispositifs d'écoute, d'orientation et d'accompagnement existent pour les femmes concernées.



Témoignage

Jean-Jacques Bertin, père de Laura B - dont l'association porte le prénom en mémoire - a souhaité s'exprimer à l'occasion de cette installation :

« J'ai eu la chance, durant mon enfance, de passer une partie de mes vacances dans ce charmant village, connu pour sa population accueillante et sa situation géographique privilégiée. Aujourd'hui, le village d'Orgon, en partenariat avec l'association Laura B, a mis en place un outil de prévention essentiel : un banc rouge. Cette initiative a été soigneusement réfléchi en termes de vocation, de fonction et d'implantation. Ce banc a pour but d'offrir à tous, résidents ou visiteurs d'Orgon, un espace pour s'asseoir et discuter, que ce soit seul(e), avec des enfants, un partenaire ou un ami, dans un cadre apaisant et sécurisé, autour du thème de la violence. Nous ne devons jamais oublier les victimes et avons le devoir de leur rendre hommage. Une victime ne doit jamais avoir honte, car seuls les auteurs de violence sont responsables de leurs actes. Nous ne devons pas banaliser ou minimiser la violence, qu'elle soit psychologique, physique ou sexuelle. Un auteur de violence ne doit pas être un exemple à suivre. Ma tante, ma cousine, ainsi que leurs filles et petites-filles habitant Orgon souhaitaient un banc rouge. Une pensée pour mes cousins et leurs enfants. »

Il remercie la commune et l'ensemble des personnes ayant contribué à cette initiative.

📍 Association Laura B 13250 Saint-Chamas

☎ 06 46 02 21 55

✉ laura.b.22ans@gmail.com - Facebook : Laura B 22 ans





FAMILLES RURALES PARIH Nord Ouest Bouches-Du-Rhône



Familles Rurales
Fédération Départementale des Bouches-du-Rhône
19 Bis chemin de la mine
13660 Orgon



PARIH

Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion et Handicap

Le PARIH est désormais présent sur notre commune.

Ce dispositif est porté par Familles Rurales 13, à l'initiative de la CAF, avec le soutien financier de Terre de Provence Agglomération et de la Ville d'Orgon.

- ◇ Pour les familles : accompagnement des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap.
- ◇ Pour les structures d'accueil : soutien, formation et sensibilisation des équipes éducatives.
- ◇ Pour le territoire : mise en réseau des acteurs spécialisés (santé, médico-social, éducation).
- ◇ À Orgon : permanences mensuelles, cafés parents, formations et prêt de matériel adapté.

Gratuit et ouvert à tous, le PARIH s'inscrit dans la Convention Territoriale Globale portée par Terre de Provence Agglomération.

La commune d'Orgon y participe en tant que membre actif afin de renforcer la coordination des actions sociales et d'améliorer l'accompagnement des familles.

Contact

Sylvain BORELLY

☎ 07 43 44 38 72

✉ parhi.bdr@famillesrurales.org

Conseil Citoyen

Le Conseil citoyen est un dispositif officiel de l'État, mis en place uniquement dans les secteurs classés comme quartiers prioritaires.

Il est réservé aux secteurs classés prioritaires par l'État, sur la base de critères nationaux, et mis en œuvre localement par Terre de Provence Agglomération.

À Orgon, cela concerne le centre historique et le quartier Saint-Gervais.

Venez échanger vos idées, partager vos besoins et participe aux projets de votre quartier.

Les permanences ont lieu le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h à l'Espace de Vie Sociale 54 avenue de la Victoire.

✉ conseilcitoyen13660orgon@gmail.com

Distinction

Madame Gisèle BELTRAMO et Monsieur Michel BELTRAMO ont reçu, le 5 décembre 2025, la médaille d'or de l'Ordre départemental des Bénévoles.

La distinction leur a été remise par Madame Martine VASSAL à l'Hôtel du Département à Marseille, en reconnaissance de leur engagement au sein de différentes associations, dont le Ball-Trap du Rocher.

La commune d'Orgon leur adresse ses félicitations.



Activités sportives et culturelles

Art

- ◆ Aïda Delorme - Atelier de céramique Argument Terre
Pour tout renseignement contacter Mme Delorme au 06 14 64 78 81.
- ◆ Cornelia Kervink - Artiste peintre
Pour tout renseignement contacter Mme Kervink au 06 27 84 46 66.
- ◆ Elisabeth Imbert - Création de parures et bijoux en bois sculptés et matières précieuses
Pour tout renseignement contacter Mme Imbert au 06 15 41 01 41.
- ◆ Françoise Barugola - Cyanotype
Pour tout renseignement contacter Mme Barugola au 06 23 25 33 87.
- ◆ Isabel De Géa Poterie - Atelier de poterie
Pour tout renseignement contacter Mme De Gea au 06 22 62 33 54.
- ◆ Nell's Art Création - Artiste peintre
Pour tout renseignement contacter Mme Mira au 06 20 71 09 17.



Stages et découvertes

- ◆ Ateliers d'écriture - Association Léz'Arts des Falaises
Un mercredi par mois de 18h à 20h30 au Foyer Rural, salle Ventoux.
Pour tout renseignement contacter le 04 90 73 05 15.
- ◆ Belote contrée
Le vendredi à partir de 20h30 au Foyer Rural, salle Ventoux.
- ◆ Chant - Association Acapella
Répétitions le vendredi à partir de 18h.
Pour tout renseignement contacter le 06 67 29 29 28.
- ◆ ES 13
Le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h.
Pour tout renseignement contacter le 04 90 73 01 96.
- ◆ Orgon Loisirs
Le lundi de 13h30 à 18h.
Pour tout renseignement contacter le 04 90 73 00 90.
- ◆ Stages de danses
Le mardi de 18h à 20h stages de danses au Foyer Rural.
Pour tout renseignement contacter le 06 75 09 25 77.
- ◆ Théâtre - Les Aventuriers Burlesques
Répétitions le vendredi à partir de 18h.
Pour tout renseignement contacter le 06 67 29 29 28.





Bien-être et sports

Badminton - Association Foyer Rural

Mardi de 19h30 à 22h.

Jeudi de 19h30 à 22h.

Gymnase du Collège Mont Sauvy.

Pour tout renseignement contacter le 06 27 89 27 27.

◆ Ball-trap Club du Rocher

Mercredi après-midi .

Stand de ball-trap du Rocher.

Pour tout renseignement contacter le 04.90.73.38.34.

◆ Brain Ball

Mardi de 8h45 à 10h.

Foyer Rural.

Pour tout renseignement contacter le 06 28 28 02 75.

◆ Danse - Association Foyer Rural

Mercredi de 19h à 20h cours de rock niveau intermédiaire et de 20h à 21h cours de bachata niveau intermédiaire.

Foyer Rural.

Pour tout renseignement contacter le 06 28 78 66 54.

◆ Equitation - Poney club Les Couroulus

Pour tout renseignement contacter le 06 88 97 12 18.

◆ Escalade - Esprit Grimpe

Pour tout renseignement contacter le 06 63 49 35 52 ou au 06 34 32 74 89.

◆ Football - FA Val Durance

Pour tout renseignement contacter le 06 11 55 43 41 ou le 06 12 55 17 86.

◆ Gym douce - Association Foyer Rural

Mardi de 9h30 à 10h30.

Jeudi de de 13h à 14h.

Vendredi de 9h45 à 10h45.

Salle de danse.

Pour tout renseignement contacter le 06 85 79 72 08.

◆ Gymnastique et training - AJ Fit

Mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30.

Jeudi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30.

Salle de judo et salle de danse.

Pour tout renseignement contacter le 06 07 40 61 67.

◆ Gym séniors - Association Foyer Rural

Jeudi de 10h45 à 11h45.

Salle de danse.

Pour tout renseignement contacter le 06 85 79 72 08.

◆ Handball Club Orgonnais

Lundi de 17h30 à 19h pour les U13 mixtes, de 19h à 20h30 pour les seniors femmes et de 20h30 à 22h pour les seniors hommes région et département.

Mardi de 18h15 à 19h45 pour les U17 masculins.

Mercredi de 20h à 21h30 pour les seniors hommes région.

Jeudi de 18h à 19h30 pour les U15 masculins.

Vendredi de 18h à 19h30 pour les U13 mixtes et de 19h30 à 21h pour les séniors hommes département et séniors femmes département.

Le samedi de 9h30 à 11h pour les U9 et de 11h à 12h pour les babies.

Gymnase du Collège Mont Sauvy.

Pour tout renseignement contacter le 07 82 33 84 41.

◆ Hata Yoga - Association Foyer Rural

Mercredi de 18h30 à 19h30.

Salle de judo.

Pour tout renseignement contacter le 06 03 02 81 31.

◆ Intervalle pour soi-m'aime - Association Foyer Rural

Lundi de 10h à 12h et de 18h à 20h.

Salle de judo.

Pour tout renseignement contacter le 06 77 59 95 98.

◆ Majorettes - Les Etoiles de Sénas Orgon

Pour tout renseignement contacter le 06 49 17 19 35.

◆ Marche nordique - Association Foyer Rural

Mardi de 9h à 11h.

Vendredi de 9h à 11h.

Pour tout renseignement contacter le 06 59 75 38 28.

◆ Pilates - Association Foyer Rural

Lundi de 9h15 à 10h15.

Foyer Rural.

Pour tout renseignement contacter le 06 78 79 63 16.

◆ Pétanque - La Boule de Beauregard

Pour tout renseignement contacter le 06 79 63 30 13.

Solidarité et Bien vivre

◆ Promenades - Association Orgon Loisirs

Mardi à 14h.

Vendredi à 14h.

Pour tout renseignement contacter le 04 90 73 05 45.

◆ Renfo cardio - Association Foyer Rural

Mardi de 8h45 à 9h30.

Jeudi de 12h15 à 13h00.

Vendredi de 19h30 à 20h30.

Salle de danse.

Pour tout renseignement contacter le 06 85 79 72 08.

◆ Sophro relaxation adultes - Association Foyer Rural

Mercredi de 18h30 à 19h30.

Salle de danse.

Pour tout renseignement contacter le 06 81 57 17 09.

◆ Stretching - Association Foyer Rural

Lundi de 10h15 à 11h15.

Foyer Rural.

Pour tout renseignement contacter le 06 78 79 63 16.

◆ Tennis

Pour tout renseignement contacter le 04 15 98 21 73.

◆ Upside Danse

Pour tout renseignement contacter le 07 87 96 97 18.

◆ Yoga dynamique - Association Foyer Rural

Lundi de 20h à 21h.

Mardi de 12h15 à 13h15.

Vendredi de 8h45 à 9h45 et de 18h15 à 19h15.

Salle de danse.

Pour tout renseignement contacter le 06 85 79 72 08.



Subventions aux associations 2026

Le dossier de subvention de la commune est disponible sur le site internet de la commune d'Orgon.

Il est à retourner dûment complété au plus tard le 28 février 2026 accompagné obligatoirement des documents suivants :

- Bilan de l'année 2025 et projet 2026.
- Budget prévisionnel 2025 - cerfa.
- Compte de résultat 2025 visé par un expert-comptable pour toute demande de plus de 10 000 €.
- Document bancaire précisant votre solde au 31 janvier 2025 accompagné s'il y a lieu des dépenses et recettes de 2025 non encore affectées.
- Compte rendu de la dernière Assemblée Générale.
- Statuts si modifications en 2025.
- Relevé d'identité bancaire.

Téléchargez le dossier sur le site internet de la ville d'Orgon
www.orgon.fr

Le patrimoine au cœur des missions du Musée Urgonia

Depuis 2023, le musée Urgonia porte un programme de valorisation du patrimoine communal, soutenu par la commune. En 2024 et 2025, le bureau d'études HADÈS est intervenu pour étudier le château, les remparts et l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Une restitution publique a été proposée lors des Journées Européennes du Patrimoine 2025 : le 20 septembre, Laura Deye, archéologue, a animé une conférence suivie d'une visite sur site, présentant les premiers résultats de l'étude, notamment sur les phases de construction et de mise en défense du château médiéval.

Parallèlement, un travail d'inventaire et de cartographie du bâti ancien du centre du village est mené à l'aide d'un outil de cartographie scientifique, permettant de documenter l'évolution du patrimoine orgonnais.

En octobre 2025, le musée a également reçu un don d'archives industrielles relatives à l'exploitation du calcaire urgonien au XX^e siècle, enrichissant les collections patrimoniales.



Une fin d'année riche en actions

Le second semestre 2025 a été marqué par une activité soutenue au musée Urgonia, tant en matière de fréquentation que d'actions de médiation, de partenariats et de valorisation du patrimoine orgonnais.

Les 10 ans du musée Urgonia

L'année 2025 marque les 10 ans d'ouverture du musée Urgonia. À cette occasion, une soirée anniversaire s'est tenue le 5 juillet, réunissant près de 120 personnes autour d'un spectacle jeune public, d'un moment convivial et d'un concert du groupe Radio Mindelo, proposé dans le cadre du dispositif Provence en Scène.

Cette soirée a permis de souligner dix années de travail collectif, associant la commune, l'équipe du musée, les partenaires scientifiques, les institutions publiques, ainsi que les mécènes et donateurs, parmi lesquels l'entreprise Omya, partenaire historique du musée.

Un beau moment estival partagé à Orgon, à l'image de l'ancrage local et partenarial du musée Urgonia.

M
U
sée
Urgonia



Une fréquentation estivale en hausse

Durant les mois de juillet et août 2025, près de 1 100 visiteurs ont été accueillis au musée, contre 860 en 2024. La fréquentation estivale a concerné aussi bien des touristes, parfois étrangers, que des habitués et de nombreux enfants âgés de 3 à 12 ans.

Près de 200 enfants ont participé aux 18 ateliers proposés durant l'été, autour de thématiques variées : paléontologie, archéologie et biodiversité, avec plusieurs nouveautés et le retour d'ateliers très demandés.

Ateliers et actions pédagogiques

À partir de septembre, les ateliers pour enfants ont repris les mercredis et samedis, avec une fréquentation régulière, soutenue par la création de nouveaux contenus.

Les anniversaires au musée rencontrent également un réel succès : entre juin et décembre 2025, 9 anniversaires ont été organisés, preuve de l'attrait des jeunes générations pour la culture.



Manifestations nationales

Le musée Urgonia participe chaque année aux grandes manifestations nationales.

Au second semestre 2025, près de 280 personnes ont bénéficié gratuitement des visites et ateliers proposés à cette occasion.

- Année des Géosciences le 7 juin : journée spéciale en partenariat, incluant visite de carrière, recherche de fossiles, visite du musée et découverte du village.

Culture et Patrimoine

- Journées Européennes de l'Archéologie le 13 juin : ateliers autour du Moyen Âge, initiation aux fouilles et actions pédagogiques avec les enseignants de l'école élémentaire.
- Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre : 115 participants ont assisté aux conférences, visites et ateliers, avec un accent particulier mis sur le patrimoine médiéval d'Orgon.
- Fête de la science le 11 octobre : initiation à la recherche de fossiles, en lien avec la carrière et le musée.



Un musée partenaire du territoire

Le musée Orgonia est aujourd'hui reconnu comme un partenaire scientifique, éducatif et culturel à l'échelle locale et régionale.

Il est impliqué dans de nombreux projets : circuit paléontologique départemental, partenariats universitaires (CNRS, universités), projets culturels comme « Fantastic'os », collaborations avec le Parc naturel régional des Alpilles et actions pédagogiques avec les établissements scolaires.

En 2025, 168 classes ont été accueillies au musée. contre 108 en 2024.

Pour la période janvier - juin 2026, 122 établissements scolaires locaux et régionaux ont d'ores et déjà réservé des ateliers et des visites.

Programme du premier trimestre 2026

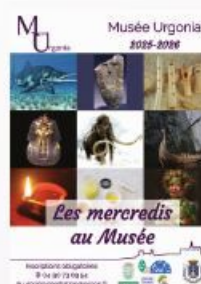
⌘ Vacances de février du 14 février au 2 mars 2026

- Cycle « Les animaux d'hier et d'aujourd'hui ».
- Ateliers enfants de 6 à 12 ans autour des fossiles, dinosaures, ptérosaures, fouilles paléontologiques et médiation animale.



⌘ Mercredis du musée

- 21 janvier : ateliers « Les Vikings et le feu » et « Feu sur la lumière antique ».
- 25 février : animation « Amène ton caillou ».
- 8 mars : ateliers « Tempera » et « Découvre Arcimboldo ».



⌘ Samedis parents-enfants

- 24 janvier : visite et atelier sur le thème de la Préhistoire Visite et atelier « Poterie Néolithique ».
- 21 mars : visite du Sentier de la Pierre et atelier « A la découverte des dinosaures ».



⌘ Atelier de dégagement de fossiles

- Samedi 17 janvier.
- Samedi 14 février.
- Samedi 14 mars.

⌘ Conférences et rencontres adultes

- Lundi 19 janvier : Atelier conférence « La céramique d'Arles ».



⌘ Conférences et ateliers programmés au musée et à la médiathèque autour de l'histoire de l'art, des sciences de la Terre et de la biodiversité

- Vendredi 6 février : 18 h 30 - Conférence « Les Femmes peintres » par Juliette Motte.



Les dates détaillées et modalités d'inscription seront communiquées directement par le musée

Médiathèque Edmond Rostand Une année 2025 riche, dynamique et ouverte à tous

En 2025, la Médiathèque Edmond Rostand a proposé une programmation variée, mêlant ateliers, lectures, spectacles et moments conviviaux.

Entre juin et fin octobre, 25 animations ont réuni 755 participants, et 38 classes ont été accueillies.

Des partenariats réguliers et actifs

La Médiathèque a travaillé tout au long de l'année avec la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, l'Espace de Vie Sociale, les écoles du village, le centre aéré, la Commission Municipale des Fêtes, ainsi que plusieurs artistes et intervenants locaux.

Ces partenariats ont permis de proposer des animations adaptées aux familles, aux enfants et aux enseignants.



Temps forts du printemps et de l'été

En juin, les maternelles et les CP ont découvert le raconte-tapis Monsieur Lapin, prêté par la Bibliothèque départementale. La même période a été marquée par l'atelier « Cocktail de couleurs », un repas partagé animé par le groupe Brasskoulé, et la présentation du nouveau logo de la Médiathèque, réalisé avec les élèves du collège Mont-Sauvy.

En juillet, le cinéma en plein air a rassemblé plus de 80 spectateurs.

En août, plusieurs animations ont été organisées, notamment une projection et un atelier créatif pour les tout-petits.



Un automne très fréquenté

L'automne a offert une programmation dense :

- Contes & yoga avec Luba.
- Exposition interactive « Des Arbres et Des Hommes ».
- Ateliers d'Halloween, heure du conte, cinéma, magie, jeux de société.
- Fête des 31 ans de la Médiathèque avec atelier, concert des YellBows et concours de tartes.



Le 31 octobre, la chasse au trésor d'Halloween de la Commission des Fêtes a attiré près de 300 visiteurs à la Médiathèque, constituant le plus fort passage de l'année.



Une rotation de 400 documents a été effectuée à la Bibliothèque départementale afin de renouveler les collections.

Culture et Patrimoine

Des rendez-vous festifs pour clôturer l'année

Le 25 novembre, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire a assisté à « Un drôle de Noël », un spectacle proposé par la compagnie Sens en éveil. Comme chaque année, ce rendez-vous est offert aux écoles par la commune, permettant aux enfants de profiter d'un moment culturel et festif avant les vacances.

Le 6 décembre, la Médiathèque a accueilli la compagnie Okkio pour sa nouvelle création musicale « À nous deux », imaginée lors de sa résidence artistique au sein de l'établissement.

Le 9 décembre, l'Espace Renaissance a accueilli « Vassilissa et Baba Yaga », un spectacle mêlant peinture, danse et musique, proposé dans le cadre du programme départemental de la Bibliothèque des Bouches-du-Rhône. Accessible dès 6 ans, il a offert au public une expérience artistique poétique et visuelle très appréciée.



L'opération « Lettre au Père Noël » et un atelier de cartes de vœux et des contes de Noël sont venus clôturer l'année.

Un début 2026 dans la continuité

Début 2026, de nouveaux rendez-vous viendront naturellement prendre la suite de cette année bien remplie.

Pour bien commencer l'année, voici les rendez-vous proposés par la Médiathèque Edmond Rostand au cours du premier trimestre 2026.



Programme du premier trimestre 2026

❖ Janvier

Mercredi 14 janvier : « Rêve conté » pour les enfants de 0 à 5 ans.

Mercredi 14 janvier : « La Médiathèque fait son cinéma » pour les enfants à partir de 6 ans.

Vendredi 23 janvier : « La nuit des petits lecteurs » pour les enfants à partir de 3 ans.



❖ Février

Mercredi 11 février : « Rêve conté » pour les enfants de 0 à 5 ans.

Mercredi 11 février : « La Médiathèque fait son cinéma » pour les enfants à partir de 6 ans.

Mardi 17 février : 14 h 30 - Atelier « Fabrique ta baguette » pour les enfants à partir de 8 ans .

Mercredi 18 février: 14 h 30 - Atelier créatif « Portraits » pour les enfants à partir de 6 ans.

Vendredi 20 février : Atelier « Fabrique ta potion » pour les enfants de 6 à 10 ans.

Mardi 24 février : Atelier « Fabrique ton grimoire » pour les enfants à partir de 7 ans.

Vendredi 27 février : Jeu de société « Les loups de Thiercelieux » pour les adultes et les enfants à partir de 9 ans.



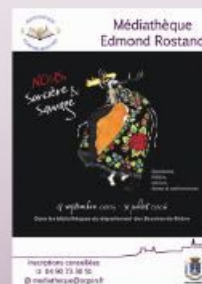
❖ Mars

Mercredi 4 mars : « Rêve conté » pour les enfants de 0 à 5 ans.

Mercredi 4 mars : « La Médiathèque fait son cinéma » pour les enfants à partir de 6 ans.

Mercredi 11 mars : Atelier numérique « A votre image » dans le cadre du dispositif mis en place par la Bibliothèque Départementale « Nous, sorcière et sauvage ».

Mardi 17 mars : Conférence spectacle « Sorcières, gardiennes de la lisière » pour les adultes et les enfants à partir de 13 ans.



Préserver la mémoire d'Orgon

Les archives municipales regroupent l'ensemble des documents produits par la commune : état civil, urbanisme, délibérations, finances, correspondances...

Elles sont placées sous la responsabilité du Maire et sont gérées au quotidien par Julie Martin, référente du service, avec l'appui de Lucie Grattier-Sion, archiviste du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône.

Une année 2025 consacrée à la conservation et au classement

Une formation a été proposée aux agents municipaux afin d'améliorer le classement des documents et de faciliter les versements vers le service des archives.

La commune a également investi dans une boîte de conservation sur mesure pour protéger un document ancien remarquable : le cadastre napoléonien du XIX^e siècle, très sollicité pour les recherches historiques et généalogiques.

La boîte est conforme aux normes professionnelles - pH neutre, absence de lignine, format adapté.

Un patrimoine documentaire important

Le local d'archives conserve aujourd'hui :

- 110 mètres linéaires de documents.
- Environ 500 boîtes de conservation.
- Un fonds historique dont les plus anciens documents datent du XVII^e siècle :
 - registre paroissial de 1667,
 - registre de délibérations couvrant 1642-1644,
 - documents papier datés de 1808.



Un travail régulier de préservation

La conservation, le tri et le reconditionnement des archives se poursuivent progressivement, afin de garantir la préservation du patrimoine communal et de faciliter l'accès aux documents des administrés.

Pour toute demande,
les habitants peuvent contacter Julie Martin par mail
✉ archives@orgon.fr

École maternelle Louis Rostand

Fin septembre, les élèves de moyenne et grande sections ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ! ». Chaque groupe a pu ramasser des déchets dans des espaces différents : les abords de l'école, de la médiathèque, de la mairie et la colline.



Cette année, l'école maternelle renouvelle son partenariat avec le musée Urgonia. Toutes les classes se sont rendues au musée pour une visite des salles.



Le lundi 8 décembre, tous les élèves ont vu le spectacle des « Trois petits cochons » à l'Espace Renaissance, dans le cadre du projet annuel sur les contes.



Mme ALCOUFFE, directrice

Spectacle de Noël de l'école élémentaire

Mardi 25 novembre 2025 après-midi, près de 220 élèves de l'école élémentaire ont assisté au spectacle « Un drôle de Noël » de la compagnie Sens en Éveil à l'Espace Renaissance.

Les élèves ont pu apprécier un spectacle rythmé et joyeux mêlant humour, magie, ventriloquie et chansons, imaginé et coordonné par la Médiathèque Edmond Rostand.



**TERRES
DE
CUISINE**

*Tout savoir avec
notre appli gratuite !*

Consulter les menus de
vos enfants, connaître
les ingrédients et suivre
l'actualité du restaurant
scolaire.



Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play



**Restaurant scolaire
Application Terre de cuisine**

*Toutes nos viandes
sont françaises*



Rencontrez
nos éleveurs
sur notre
chaîne Youtube



POUR LA TRANSPARENCE DE SES PRATIQUES, TERRES DE CUISINE S'ENGAGE

Les chèvres du collège Mont-Sauvy ont bien grandi...

Voilà quatre ans qu'elles ont pris place à l'arrière du collège pour le bonheur des plus jeunes et des plus grands. Chaque jour de classe, elles sont sorties avec un professeur et deux élèves volontaires de la 6^e à la 3^e. Chaque jour, sauf quand il pleut, nous allons dans la colline pour les garder pendant au moins une heure. « Sortir les chèvres, c'est un peu faire le mur », m'avait dit un jeune un jour de garde. On est au collège sans y être vraiment. On franchit un lourd portail pour grimper dans la colline et s'éloigner vraiment des bâtiments. Bien sûr, on entend parfois les appels pour la cantine ou la vie scolaire mais il est tellement facile d'oublier salles de classe et sacs de cours quand on est assis par terre, avec un copain et une prof, entourés de chênes, de buissons et de romarin. Un peu à la manière du petit Marcel Pagnol dans ses collines d'Aubagne, sauf que nous, nous avons cinq chèvres !

Dans ce nouveau cadre, les codes entre enseignants et jeunes évoluent. Sur le temps de garde, notre posture d'enseignant glisse vers celle d'éducatrice spécialisée. Les savoirs enseignés concernent d'abord la socialisation qui bien souvent pose problème au collège. Les temps de garde sur la pause méridienne ont été parfois l'occasion d'échanges, de « respiration » : nos chèvres ont alors apporté ce cadre apaisé qui autorise le jeune à parler de ce qui l'empêche d'être élève. Ils permettent aussi de valoriser les élèves à travers l'exécution de tâches spécifiques. Car parfois, nos élèves ont une estime d'eux très dégradée. L'activité « Pastoralisme » leur offre la possibilité d'apprendre à mener un troupeau, certes petit en nombre mais les chèvres sont aujourd'hui de taille impressionnante ! C'est une activité qui les remplit de fierté, d'autant plus que les chèvres ont besoin d'un cadre strict de la part du meneur. D'autres tâches ont pu être exécutées avec un intérêt croissant comme le nourrissage, le remplissage des bacs, sans oublier le nettoyage de la chèvrerie. Deux élèves décrocheurs ont choisi une Maison familiale et rurale dédiée à l'enseignement agricole en fin de 5^e. Un troisième jeune a rejoint cette structure.

L'autonomie, la responsabilisation, l'engagement et le soin apporté au travail sont des valeurs que nous essayons de transmettre lors de cet atelier. Nous sommes convaincus que cette expérience laissera des traces dans le vécu des collégiens.



L'association des chèvres du Mont-Sauvy est soutenue depuis le début de l'aventure par la Ville d'Orgon et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Nous les en remercions grandement.

Mme PACHA



Le Relais petite enfance Alpilles Montagnette

Ce service de proximité est à la disposition des familles en recherche d'un mode d'accueil, d'un assistant maternel.

Vous trouverez ci-dessous les assistantes maternelles agréées d'Orgon :

- » ANDRE Dolores ☎ 06.13.05.62.37 » BRAUN Nathalie ☎ 06.03.97.45.08
- » CHOUVET Florence ☎ 06.50.05.14.43 » SANCHIS Paméla ☎ 06.17.08.91.06

✉ 10 av. de la Libération 13210 Saint-Rémy-de-Provence

☎ 04.90.24.33.55

✉ alpilles@relaispetiteenfance.com

 Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette





Siège de Familles Rurales

19 bis chemin de la Mine 13660 Orgon

04.90.58.93.50

fd.bouchesdurdhonne@famillesrurales.org



Le Relais des Bambins - un lieu d'accueil, d'écoute et d'innovation pour les familles orgonaises

Implantée au cœur d'Orgon, la crèche Le Relais des Bambins poursuit, depuis sa création, une mission essentielle : offrir aux enfants un environnement bienveillant, stimulant et sécurisé, tout en accompagnant les parents dans leur rôle au quotidien.

Consciente que la parentalité ne s'arrête pas aux portes de la crèche, l'équipe met en œuvre tout au long de l'année de nombreuses actions de soutien à la parentalité. Au-delà de l'accueil des jeunes enfants, la structure propose des cafés parents, rencontres thématiques, ateliers d'échanges et de réflexion autour de la vie de famille, ainsi que des temps partagés parents-enfants favorisant le lien et la convivialité. Toujours soucieuse d'innover, la crèche développe également des initiatives originales et chaleureuses :

- Des soirées pyjama, les vendredis de Juin et Juillet, moments de complicité et de détente pour petits et grands.
- La présence d'intervenants atypiques comme une masseuse professionnelle offrant régulièrement des séances gratuites aux parents, pour leur permettre de se ressourcer.
- La visite de la ferme éducative avec une professionnelle de la médiation animale.
- Des ateliers sensoriels et artistiques ouverts aux familles et avec la collaboration de la Médiathèque d'Orgon ainsi que du RPE - Relais Petite Enfance.
- La création d'espaces de parole et d'écoute, animés par des professionnels formés à la relation parent-enfant.
- Des festivités pour renforcer le lien social et faire vivre la commune.

Toutes ces actions s'inscrivent dans la volonté constante de l'équipe du Relais des Bambins de valoriser la place des parents, de renforcer le lien de confiance entre familles et professionnels, et de faire de la crèche un véritable lieu de vie et de partage au service du bien-être collectif.

Avec passion et engagement, Le Relais des Bambins en collaboration avec les services de la commune, du département, la CAF et la PMI, contribue ainsi à faire d'Orgon un territoire attentif à la petite enfance et résolument tourné vers le soutien aux familles.



Le Relais des bambins

19 bis chemin de la Mine 13660 Orgon

04.90.58.57.56

Espace de Vie Sociale - EVS

Cette année encore, l'Espace de Vie Sociale a été le théâtre de nombreux moments forts et conviviaux.

Chaque lundi, le transport solidaire a permis à tous de se déplacer vers Cavaillon, renforçant le lien entre les habitants.

En juin, le repas partagé, organisé en partenariat avec la Médiathèque, a rassemblé de nombreux convives autour de mets préparés par les habitants et un concert ambiant.

L'été a été marqué par un cinéma en plein air, réunissant les Orgonnais sous les étoiles dans les arènes et nos sorties ont également rencontré un beau succès - découverte du Mucem, journée au Parc Spirou, escapades à la plage...

Petits et grands ont pu partager des ateliers créatifs et culinaires, et des stages de percussions et de danses, tandis que les cafés des parents ont offert de précieux moments d'échange et de soutien.

Le contrat d'accompagnement à la scolarité - CLAS a permis d'accompagner 56 élèves notamment avec l'aide aux devoirs tous les soirs.

Plus de 3 000 démarches administratives ont par ailleurs été accompagnées par l'équipe au fil de l'année.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et partenaires qui font vivre cet espace au quotidien !



Espace de Vie Sociale
✉ evs.orgon@famillesrurales.org

Accueil scolaire et périscolaire

Le service d'accueil périscolaire et extrascolaire pour les enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans du village d'Orgon a été repris par la Fédération Familles Rurales depuis le 1^{er} janvier 2025.

Cette nouvelle dynamique a permis à plusieurs projets de voir le jour.

Les enfants ont participé à une journée inter-centres à Eyragues sur le thème des traditions provençales. Au programme : abrivado, spectacle équestre, course d'orientation, musiques folkloriques...

Une journée de sensibilisation au handicap a été organisée avec le réseau Familles Rurales au mois d'octobre et a réuni une centaine d'enfants.

Nous avons collaboré avec les équipes enseignantes pour soutenir le projet « Challenge sans écran ». Les enfants ont créé des petits jeux de société à ramener à la maison et un goûter des parents « sans téléphone » a eu lieu un mercredi au mois de mai.

Par ailleurs, l'équipe Lou Pitchoun met tout en œuvre pour proposer des animations ou des activités de qualité tout au long de l'année : projet sur les émotions, ateliers lecture avec la médiathèque, projet scientifique, chasses au trésor, balades et jeux dans la colline, initiation à l'escalade à Beauregard...

L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Le mercredi, les inscriptions se font à la journée ou demi-journée.

Le service d'accueil extrascolaire accueille les enfants pendant les vacances scolaires à l'exception des quinze derniers jours d'août et des vacances de Noël.



Alsh 3 à 11 ans

☎ 04.23.36.27.50 - 07.57.60.06.74

✉ Al.Loupitchoun-Orgon@famillesrurales.org

Accueil ados - Projet des jeunes « Raconte-moi ton histoire »

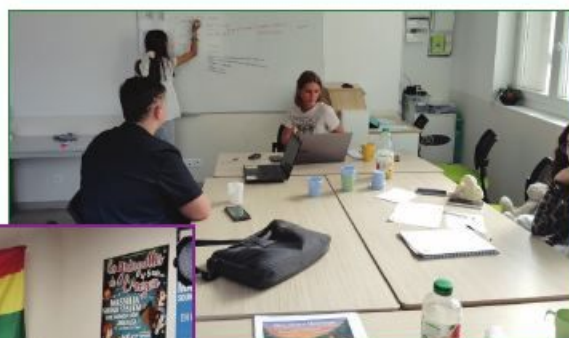
Cette année, les jeunes de l'accueil adolescents Familles Rurales d'Orgon préparent plusieurs grandes actions intergénérationnelles pour 2026 avec l'EVS d'Orgon.

Deux jeunes de l'accueil ados d'Orgon - Maël et Ethan 15 ans - ont lancé l'idée de réaliser en 2026 un projet intergénérationnel dont l'objectif serait de favoriser les échanges entre adolescents, parents et anciens jeunes de l'accueil ados d'Orgon, à travers des activités durant l'année et un séjour d'été. En plus de l'idée de base proposée par les jeunes, à savoir « l'échange et la transmission de souvenirs », plusieurs thématiques telles que l'empathie, le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement, l'addiction aux écrans seront abordées tout au long du projet sous forme d'activités ludiques et d'actions de sensibilisation. Un des objectifs de ce projet est de provoquer de vraies rencontres en face à face et non derrière un écran, de créer une connexion entre jeunes et adultes et une déconnexion des écrans. L'idée n'est pas d'interdire le smartphone à l'accueil ados mais de responsabiliser les jeunes et les adultes à une consommation des écrans plus modérée.

Le projet se décline en plusieurs axes intergénérationnels réalisées en fonction des subventions obtenues :

- ✧ Organisation d'événements intergénérationnels au sein du village - soirées, théâtre sur le thème du projet avec « les aventuriers burlesques », jeux ludiques sur les souvenirs et le cinéma.
- ✧ Soirée dansante « Génération boum » pour recréer l'ambiance des boums des années 80/90 et réapprendre à danser et reprendre goût à danser le Slow.
- ✧ Enregistrement d'une chanson en studio écrite pour le projet et portant le titre du projet et d'un clip vidéo réalisé durant l'année et retransmis sur Facebook.
- ✧ Organisation d'une journée dans la ville de Sète.
- ✧ Organisation d'un vide-grenier solidaire dans le centre historique du village dans le but d'apporter une subvention permettant de réduire le tarif du séjour tout en créant une dynamique dans le village.
- ✧ Séjours d'été, sorties, repas et animations adultes et jeunes.

Le projet est en partenariat avec le contrat de ville, Terre de Provence, la MSA, les Jeunes Actions Familles Rurales nationale, la MPF13, la Médiathèque d'Orgon et les aventuriers burlesques.



Alsh 12 à 17 ans

✉ aj.orgon@famillesrurales.org

Sécurité et Prévention

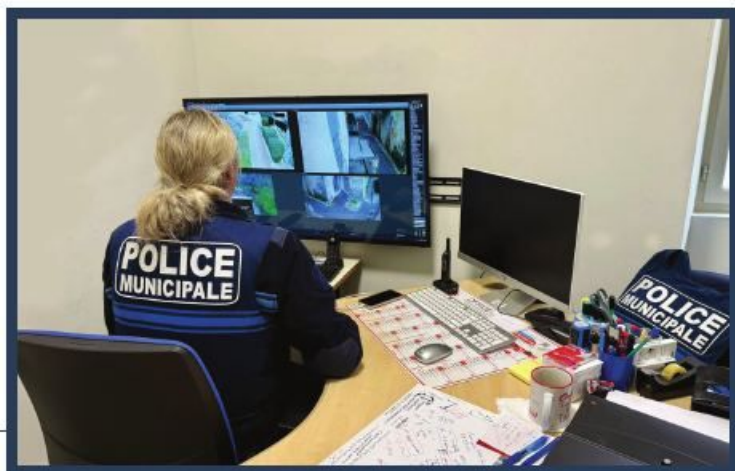
Police Municipale d'Orgon Proximité, prévention et sécurité du quotidien

La Police Municipale d'Orgon assure une présence quotidienne sur le terrain afin de garantir la tranquillité publique, la prévention des incivilités et la sécurité des Orgonnais.

Les bureaux de la Police Municipale ont été déplacés avenue de la Victoire fin janvier 2026.

Le service compte aujourd'hui quatre agents :

- ☒ Virginie LECLERC, responsable de poste depuis novembre 2024.
- ☒ Guillaume RASCLE, policier municipal en formation.
- ☒ Marc GIRAUD, policier municipal, arrivé en août 2025, fort d'une solide expérience acquise notamment à Villeneuve-lès-Avignon, Sorgues puis à Courthézon.
- ☒ Georges RUIS, agent de surveillance de la voie publique(ASVP).



Un dispositif de vidéo protection renforcé

La commune s'est dotée d'un dispositif de vidéoprotection renforcé, avec plus de 60 caméras réparties sur l'ensemble du territoire communal présentant plus d'une centaine de vues différentes.

Ce réseau, modernisé et étendu ces dernières années, constitue un véritable outil de prévention et d'aide à l'enquête.

Il permet aux forces de l'ordre de réagir plus rapidement en cas d'incivilités, de dégradations ou de faits délictueux, et contribue ainsi à renforcer la sécurité des habitants et des biens.

Le centre de supervision est géré par la Police Municipale, en lien direct avec la Gendarmerie d'Orgon, garantissant une coordination optimale lors des interventions.

Ce travail commun, alliant présence humaine et moyens technologiques, assure une surveillance continue et efficace du territoire.

Missions du service

- Surveillance générale de la commune.
- Prévention des cambriolages et incivilités.
- Gestion du stationnement, notamment en zone bleue.
- Suivi des déclarations de travaux et vérification de la conformité des réalisations.
- Gestion de la fourrière pour les véhicules et les animaux errants, blessés ou morts.
- Suivi administratif : débits de boisson, arrêtés de circulation, conventions, publicités, licences taxis.
- Vérification des conformités en urbanisme.

Dispositifs pour les habitants

☒ Tranquillité Vacances

Un service gratuit permettant aux habitants de signaler leurs absences.

Les agents assurent alors des passages réguliers et préviennent les propriétaires en cas d'anomalie.

Formulaire disponible à l'accueil de la mairie, au poste de police municipale ou par demande par mail.



☒ Orgonnais vigilants

Un réseau local de vigilance partagée, favorisant la coopération entre habitants et Police Municipale pour prévenir les actes de malveillance.

La police municipale souhaite agrandir ce réseau avec de nouveaux adhérents et de nouveaux quartiers à protéger.



Contact Police Municipale

📍 Avenue de la Victoire 13660 Orgon

☎ 04.90.73.36 11

✉ policemunicipale@orgon.fr

Facebook :

Police Municipale ORGON

Page officielle d'informations sur la sécurité, la circulation, le stationnement et les objets trouvés.



Police Municipale ORGON

137 L'anne - 211 followers



Plan Communal de Sauvegarde & Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

La commune d'Orgon poursuit un travail structurant en matière de prévention des risques et de sécurité civile, afin de mieux anticiper les situations exceptionnelles et de protéger la population.

- Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été entièrement repris et finalisé en 2024, en lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13). Ce document opérationnel organise la gestion communale en cas d'événement majeur, en précisant les procédures d'alerte, les moyens mobilisables et les actions à mettre en œuvre. Le PCS a été testé lors de l'exercice ORSEC Inondation, permettant de vérifier son fonctionnement en conditions réelles et d'en confirmer l'efficacité. Depuis 2025, la commune dispose ainsi d'un Plan Communal de Sauvegarde pleinement opérationnel. Le PCS est consultable sur le site internet de la Ville d'Orgon.

- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Dans cette même logique d'information et de prévention, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été rédigé en 2025. Il informe les habitants sur les risques identifiés sur la commune et rappelle les consignes et les bons réflexes à adopter. Le DICRIM sera prochainement disponible en téléchargement sur le site de la commune. Ces deux documents complémentaires contribuent à organiser l'alerte, l'information et la protection de la population, et participent à une meilleure préparation collective face aux situations de crise.

Site internet : www.orgon.fr



ORGON

VILLE D'ORGON

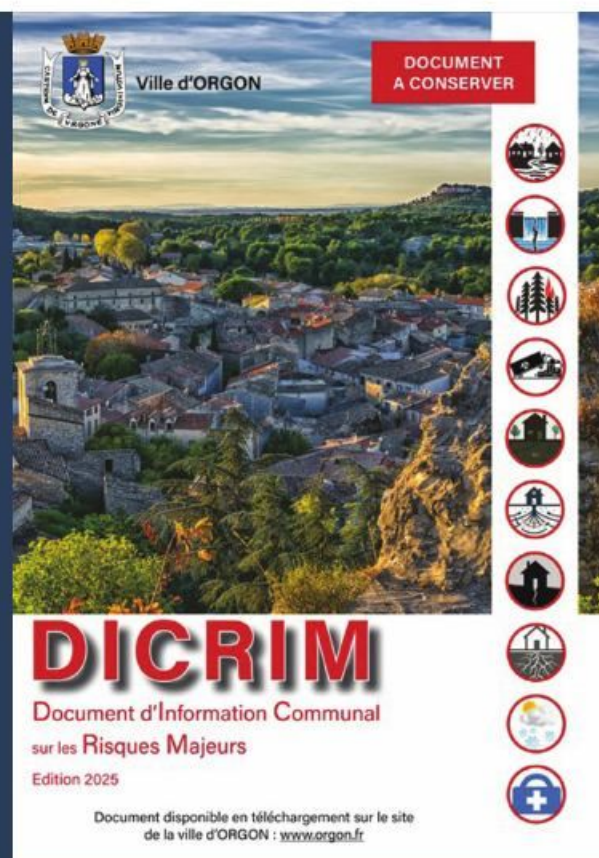
Plan Communal de Sauvegarde

Edition 2025

DOCUMENT A CONSERVER

Version	Date de création ou de mise à jour	Date d'expiration	Rédacteurs	Valideurs	Numéro d'annexé
01	2018	2018		M. Guy ROBERT	
02	2024	2025	T. Demoncey, A. Pin, J. Campo	M. Serge PORTAL	024-2025

Document disponible en téléchargement sur le site de la ville d'ORGON : www.orgon.fr



Ville d'ORGON

DOCUMENT A CONSERVER

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Edition 2025

Document disponible en téléchargement sur le site de la ville d'ORGON : www.orgon.fr

Réserve Communale de Sécurité Civile d'Orgon

De juin à août 2025, la RCSC d'Orgon a réalisé 685 heures de bénévolat, mobilisant jusqu'à 15 réservistes.

Les équipes ont assuré notamment les permanences feux de forêt, des interventions, la sécurisation du cross du collège, ainsi qu'une manœuvre intercommunale zone 7 à Saint-Rémy-de-Provence.

Un engagement constant au service de la sécurité des Orgonnais.



Sainte-Barbe 2025

Centre de secours - Sénas



Centre de secours Alpilles Durance - Mollégès





📍 5 place du docteur Marius Chabrand, 13630 Eyragues

☎ 04.32.61.96.30

✉ accueil@terredeprovence-agglo.com

Site internet : www.terredeprovence-agglo.com

Utilisons l'eau de pluie

Et si nous faisons couler l'eau de pluie dans le bon sens ?

Engagée dans la transition écologique et soucieuse de préserver les ressources en eau, Terre de Provence Agglomération propose une aide financière à ses habitants pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. Ce dispositif local vient compléter ceux déjà en place par la Région Sud et le Département des Bouches-du-Rhône.

Économiser l'eau, un geste simple et naturel.

Soutenir l'achat de récupérateurs d'eau permet de promouvoir une gestion plus responsable de cette ressource précieuse. Plusieurs foyers du territoire ont déjà profité de la subvention proposée par le service Développement Durable. L'objectif est d'encourager les habitants à adopter des pratiques vertueuses, tout en réalisant des économies.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide ?

Le matériel éligible doit être un récupérateur hors-sol d'au moins 300 litres ou un modèle enterré d'une capacité minimale de 2 000 litres. Il doit obligatoirement être raccordé aux gouttières de l'habitation, équipé d'un filtre ou d'un système anti-débris, et installé à proximité de la résidence principale ou dans le jardin. Économiser l'eau, un geste simple et naturel.

Une aide financière accessible...

Terre de Provence prend en charge 50 % du prix d'achat dans la limite de 100 € pour un récupérateur enterré et 80 € pour un modèle hors-sol. L'aide est limitée à un équipement par foyer. Le formulaire de demande est disponible en ligne sur le site de l'agglomération.

Et si nous utilisons l'eau de pluie ?

En 2025, TERRE DE PROVENCE SOUTIENT
l'achat de récupérateur d'eau de pluie

jusqu'à 100 € d'aide pour les récupérateurs enterrés	jusqu'à 80 € d'aide pour les récupérateurs hors-sol
---	--

Ensemble passons à l'action !

www.terredeprovence-agglo.com

FRELON ASIATIQUE

Comment lutter contre cette espèce envahissante sur Terre de Provence Agglomération ?

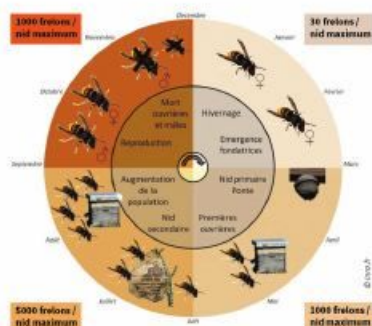


CONNAÎTRE SON MODE DE VIE annuel, par saisons

Les frelons sont des insectes sociaux : la colonie est majoritairement composée de femelles ouvrières, organisées autour de leur unique mère.

La reine *Vespa velutina* pond entre 12 000 et 15 000 œufs au cours de sa vie.

Le stade larvaire dure entre 30 et 45 jours, selon la température. Les larves sont nourries par les adultes, essentiellement de viandes (33 à 66% d'abeilles sociales et solitaires) et de sucres liquides.



Les ouvrières et les mâles adultes sont omnivores, ils mesurent entre 17 et 32 mm et vivent de 2 à 5 mois (du printemps au début de l'hiver).

Une colonie mange environ 11 kg d'insectes en 1 an.

Seules les reines survivent à l'hiver en se cachant par groupe de 2 à 5, dans un endroit thermiquement stable (par ex : sous terre, sous une tuile).

COMMENT RÉAGIR EN PRÉSENCE D'UN NID ?

La marche à suivre en Terre de Provence Agglomération :

- ne pas s'approcher du nid (pas à moins de 10 mètres)

- signalez le nid à votre MAIRIE ou sur le site www.lefrelon.com

Un nid est la plupart du temps dangereux !

Les frelons surveillent les abords de leur nid et attaquent en général tout intrus se trouvant à moins de 5 à 10 mètres : ils utilisent des phéromones pour communiquer et poursuivent les intrus pour les repousser loin du nid.

L'hiver, le nid ne présente, la plupart du temps, plus de danger car les frelons adultes sont morts et donc ne protègent plus le nid. Ce dernier est abandonné et n'est pas ré-habité l'année suivante.



1. NID DE FONDATION

Créé avec de l'écorce de bois, des lichens et des mousses, il avoisine la taille d'une orange en 48 heures. La reine y pond et y nourrit ses larves elle-même. Ces larves seront les futures ouvrières.



2. NID PRIMAIRE

Habituellement de la taille d'une pastèque, il est construit par les ouvrières à proximité du premier nid. La reine se consacre désormais exclusivement à la ponte.



3. NID SECONDAIRE

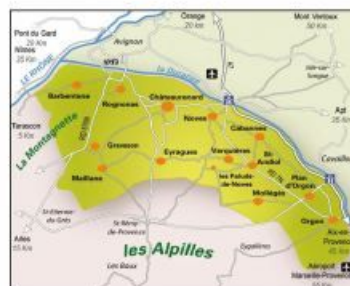
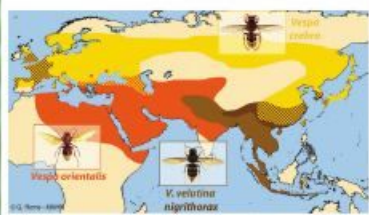
La colonie atteint sa population maximale l'été. Présence d'environ 2 000 à 5 000 ouvrières. Il est construit en hauteur, sur des plantes, bâtiments...

Terre de Provence agglomération



Vespa velutina SAVOIR LE RECONNAÎTRE

Sur les 22 espèces de frelons recensées dans le monde, certaines prédatent plutôt des mouches comme le frelon européen *Vespa crabro*, tandis que d'autres préfèrent les abeilles comme les frelons *Vespa velutina*, *Vespa orientalis* (détecté à Marseille en 2021) et *Vespa bicolor* (détecté à Malaga depuis 2013).



LEUR PRÉSENCE EN EUROPE & LA RÉGLEMENTATION

• Décret 2017-595 du 21 avril 2017 relatif au contrôle et à la gestion de l'introduction et de la propagation de certaines espèces animales et végétales.

• Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

LA SANTÉ & les risques

Les piqûres d'hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons...) peuvent être dangereuses : choc anaphylactique, œdème de Quincke ou arrêt cardiaque.

À savoir : le frelon *Vespa velutina* projette aussi son urine acide pour se défendre (protection des yeux indispensable lors des interventions).

Face à ce risque, il est conseillé de faire appel à un professionnel, pour neutraliser les nids.

PROCEDURE

- 1- VOUS découvrez un NID
- 2- VOUS déclarez le nid à votre Mairie ou sur www.lefrelon.com
- 3- Le RÉFÉRENT FRELON valide le nid à détruire
- 4- Le RÉFÉRENT FRELON sollicite l'entreprise de DÉSINSECTISATION habilitée
- 5- L'entreprise de DÉSINSECTISATION traite le nid en 72 heures

Terre de Provence Agglomération prend en charge la destruction des nids de frelon asiatique à pattes jaunes et de frelon oriental.

N° D'URGENCES

CENTRE ANTI-POISON (Marseille) 04 91 75 25 25

URGENCES 112

CONTACTS



CHRISTIAN BOIVIN
Inspecteur phytosanitaire
06 81 79 28 20
christian.boivin@fredon-paca.fr



39 rue Alexandre Blanc 84000 Avignon
04 90 27 26 19
agreg@fredon-paca.fr
www.fredon.fr/paca

1^{er} réseau d'experts du service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes

www.eaux-terredeprovence.fr

**Régie des Eaux**
Terre de Provence

04 90 95 04 36 

1313 Route Jean Moulin
13670 Saint-Andiol 

contact@eauxtdp.fr 

Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune d'Orgon

La Régie des Eaux de Terre de Provence remplace l'ensemble des quelques 27 500 compteurs d'eau potable de la commune. Elle a également engagé début novembre 2025 des travaux pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire d'Orgon.

Ces travaux, confiés à l'entreprise EHTP, consistent à créer une connexion avec le réseau de distribution d'eau à Plan-d'Orgon et à remplacer une canalisation vétuste sujette à des casses fréquentes. Cette opération est menée avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et du Département des Bouches-du-Rhône. Elle sera achevée d'ici la fin du premier trimestre 2026.



Plus d'information sur <https://eaux-terredeprovence.fr/>



Syndicat Mixte
d'Aménagement
de la Vallée de la Durance
www.smavd.org

190 rue Frédéric Mistral
13370 Malemort
04.90.59 48 58



La Durance à vélo Un nouvel itinéraire cyclable structurant

Un tronçon d'environ 7 kilomètres de la véloroute « La Durance à Vélo » est en cours de réalisation sur le territoire d'Orgon, entre la limite communale avec Sénas et le pont de l'autoroute. Le projet est conduit par le SMAVD, en partenariat avec la commune, dans le cadre du développement progressif d'un itinéraire cyclable continu le long de la Durance. Cette opération bénéficie d'un soutien financier majeur du Département des Bouches-du-Rhône et de l'État, permettant de réduire significativement la part restant à la charge de la commune. Au-delà du tronçon réalisé à Orgon, la Durance à Vélo s'inscrit dans un projet territorial plus large visant à créer une continuité cyclable de plus de 100 km le long de la rivière, avec des connexions vers les villages, les sites naturels, les services de proximité et les grands itinéraires régionaux.

À terme, cet aménagement contribuera à :

- Favoriser les mobilités douces.
- Sécuriser les déplacements du quotidien.
- Valoriser les paysages duranciens
- Renforcer l'attractivité locale pour les habitants et les visiteurs.

Action R.A.P.I.D. - un tremplin vers l'avenir pour les jeunes d'Orgon

Le R.A.P.I.D. - Réseau d'Accompagnement Pour une Insertion Durable - est un dispositif porté par la Mission Locale du Pays Salonais et financé par l'Etat et Terre de Provence Agglomération dans le cadre du contrat de ville de la Communauté d'Agglomération. Chaque année, ce dispositif permet à une trentaine de jeunes issus du Quartier Prioritaire de la Ville d'Orgon, de bénéficier d'un accompagnement sur mesure à travers un suivi individuel et collectif favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

Cette année, les jeunes bénéficiaires ont entre autres pu participer à une opération collective visant à travailler sur la confiance en soi via la pratique de l'escalade avec Esprit Grimpe, association orgonnaise, et sur la découverte des métiers du transport logistique avec l'entreprise ID Logistics Orgon.

Les jeunes ont ainsi pris part à des séances d'escalade favorisant la cohésion de groupe, la confiance et le dépassement de soi. Ils ont également bénéficié d'une séance de sophrologie, pour apprendre à mieux gérer le stress et leurs émotions. Autant de compétences personnelles à réinvestir dans une démarche de recherche d'emploi.

Ils ont également eu l'opportunité d'être coachés par des salariés d'ID Logistics dans la construction de leurs projets, de découvrir les métiers de la logistique via la réalité virtuelle et de visiter l'entrepôt d'ID Logistics à Cavaillon. Deux bénévoles du réseau de Parrainage de la Mission Locale et anciens collaborateurs de l'entreprise sont également venus partager leurs parcours et leurs expériences inspirantes, offrant un regard concret sur le monde professionnel.

Après des éditions précédentes ayant notamment permis la découverte des métiers de l'aéronautique ou encore des sapeurs-pompiers, une nouvelle suite est en cours d'étude dans le cadre de la programmation du prochain contrat de ville.

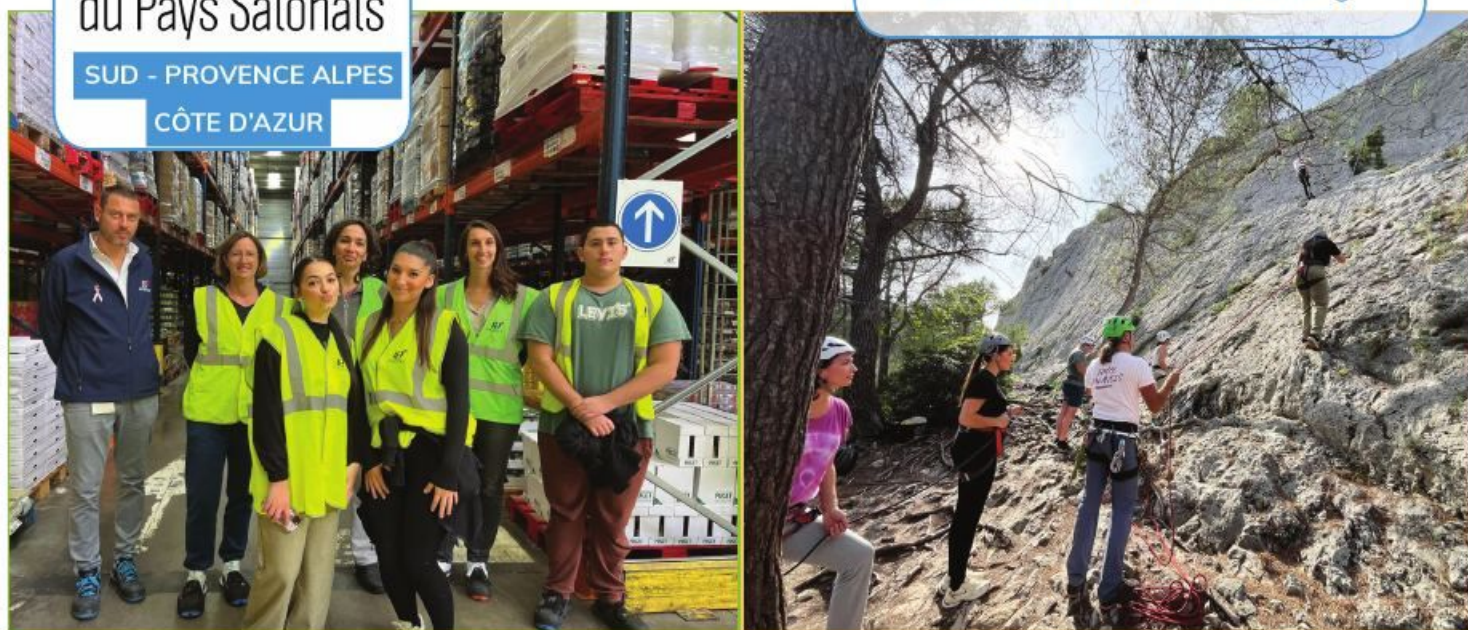


50 rue Saint Lazare
13300 Salon-de-Provence

04.90.56.28.21

secretariat@ml-salon.fr

Site internet : www.ml-salon.org



Intercommunalité et Services publics

Parc naturel régional des Alpilles

Chasse aux trésors grandeur nature « Cabro d'Or, les trésors des Alpilles »

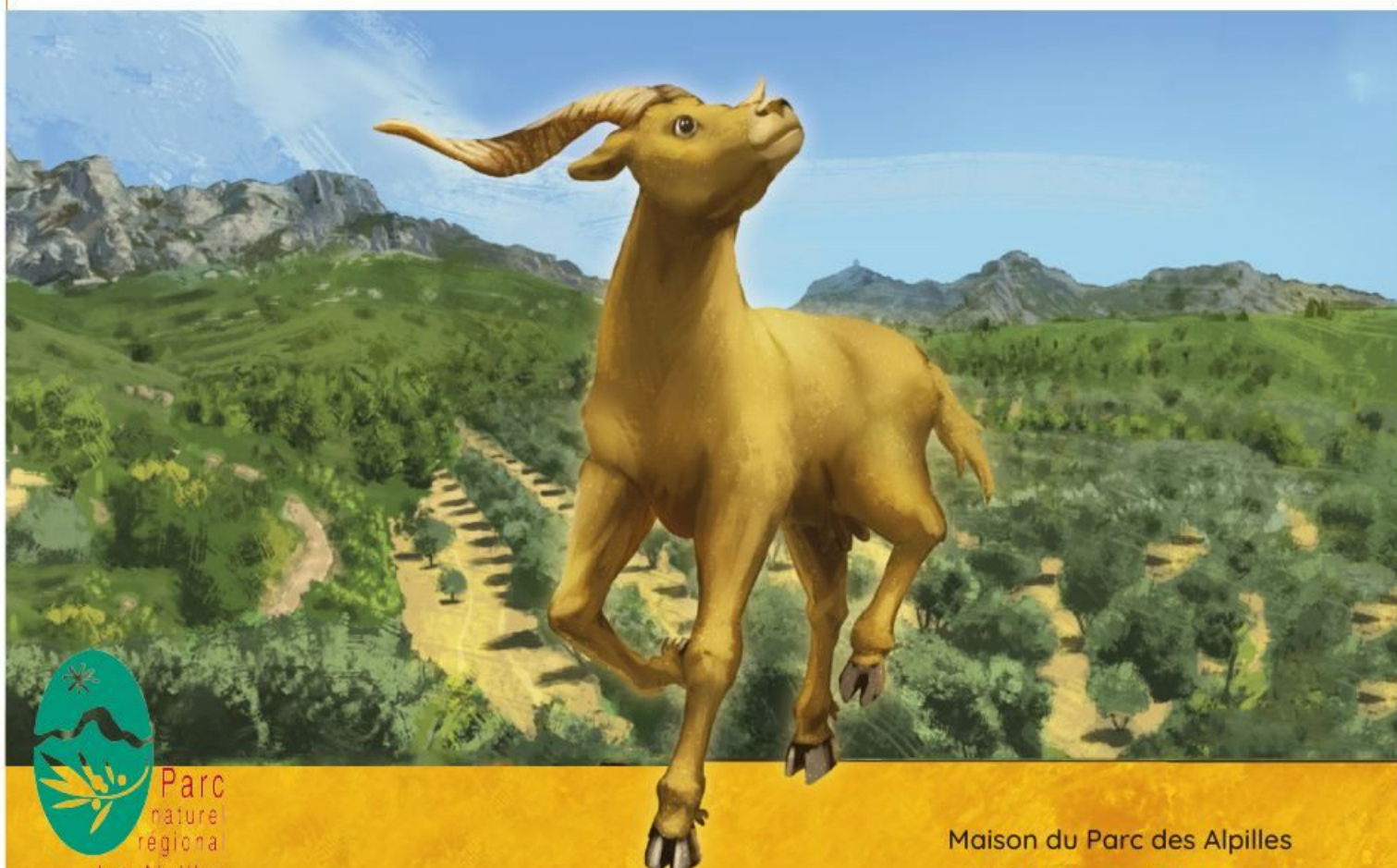
Parmi les nombreuses légendes provençales, il en est une qui est particulièrement liée aux Alpilles : la Cabro d'Or. Créature mythique qui se cache dans les vallons secrets et règne sur les vestiges de civilisations disparues, elle est l'âme des Alpilles. Et pour cause, elle garde jalousement ses trésors dispersés à travers le Pays d'Arles.

Aperçue tantôt dans les collines, tantôt au détour des ruelles de village, sautillant dans la pinède ou se cachant au cœur des carrières... la légendaire Cabro d'Or reste insaisissable. Mais cette fois, c'est à vous de partir sur ses traces.

En famille ou entre amis, partez pour une grande chasse au trésor dans le Parc naturel régional des Alpilles. Munis de votre kit d'exploration et de jeu, partez sur les chemins, à la rencontre de personnages hauts en couleur, relevez des défis résolvez les énigmes, rencontrez les personnages mythiques et accumulez les indices pour ouvrir le coffre magique à Orgon. Saurez-vous percer le mystère et découvrir la cachette de la Cabre d'Or ?

Ce kit de jeu est en vente au Musée Urgonia.

*Pour plus d'information rendez-vous sur
www.parc-alpilles.fr/cabro-dor*



Maison du Parc des Alpilles

2 boulevard Marceau

13210 Saint-Rémy-de-Provence

04.90.90.44.00

ac.privatmadelin@parc-alpilles.fr

Événements



Cérémonies commémoratives



Place de la Liberté et stèle place du Four à Chaux



14 juillet 2025



24 août 2025

11 novembre 2025



Festivités

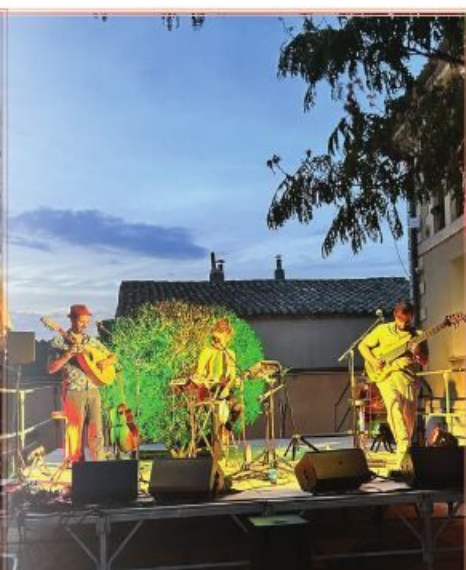


14 juin 2025 -
Place de la Liberté

Repas partagé et
concert par la
Médiathèque

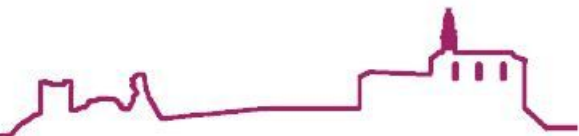


Feu de la Saint-Jean - 28 juin 2025 - Place de la Liberté



Nocturne à l'occasion des 10 ans du Musée - 5 juillet 2025 - Musée Urgonia

Du 1^{er} juin 2025 au 31 décembre 2025



Journées médiévales
26 et 27 juillet 2025
Restanques du Château



Festivités



Neuvième bourse aux minéraux et aux fossiles - 2 et 3 août 2025 - Espace Renaissance

Concours
de
boules



Place
du Four à
Chaux



Courses camarguaises - Arènes





Fête votive

Du 13 au 17 août 2025



Festivités

Journée des associations



7 septembre 2025 - Espace Renaissance

Semaine bleue - 17 octobre 2025 - Espace Renaissance



La Médiathèque en fête - 25 octobre 2025



Halloween - 31 octobre 2025



Festivités



Téléthon - Du 5, 6, 7, 13 et 14 décembre 2025
Espace Renaissance



Grâce à l'engagement de tous, 4 785,50 €
ont été récoltés au profit de l'AFM Téléthon





Foire de Noël - 6 et 7 décembre 2025
Espace Renaissance



Feu d'artifice - 31 décembre 2025 - Stade Taberner



J
A
N
V
I
E
R
2
0
2
6

Dimanche 11 : 15h - Loto de La Boule de Beauregard à l'Espace Renaissance.

Mardi 13 : 19h - Vœux de Monsieur Le Maire à l'Espace Renaissance.

Mercredi 14 : 10h30 - « Rêve conté » à la Médiathèque.

14h30 - « La Médiathèque fait son cinéma » à la Médiathèque.

Samedi 17 : 14 h - Atelier d'initiation au dégagement de fossiles au Musée Urgonia.

Dimanche 18 : 15h30 - Loto du Club Taurin La Bouvine à l'Espace Renaissance.

Lundi 19 : 10h - Atelier conférence « La céramique d'Arles » au Musée Urgonia.

Mercredi 21 : 10h - Atelier « Les Vikings » au Musée Urgonia.

13h30 - Atelier « Feu sur la lumière antique » au Musée Urgonia.

Vendredi 23 : 17h30 - « La nuit des petits lecteurs » à la Médiathèque.

Samedi 24 : 10h - Visite de la section Préhistoire et atelier « Poterie Néolithique » au Musée Urgonia.

F
E
V
R
I
E
R
2
0
2
6

Vendredi 6 : 18h30 - Conférence « Les Femmes peintres » à la Médiathèque.

Samedi 7 : 20h30 - Pièce de théâtre « Papet.com » à l'Espace Renaissance.

Dimanche 8 : 15h - Pièce de théâtre « Papet.com » à l'Espace Renaissance.

Mercredi 11 : 10h30 - « Rêve conté » à la Médiathèque.

14h30 - « La Médiathèque fait son cinéma » à la Médiathèque.

Samedi 14 : 14h - Atelier d'initiation au dégagement de fossiles au Musée Urgonia.

Lundi 16 : 10h - Atelier « A la découverte des rudistes » au Musée Urgonia.

Mardi 17 : 14h30 - Atelier « Fabrique ta baguette » à la Médiathèque.

Mercredi 18 : 10h - Atelier « Sur les pas des dinosaures de Provence » au Musée Urgonia.

14h30 - Atelier créatif « Portraits » à la Médiathèque.

Vendredi 20 : 10h - Atelier « Fascinants ptérosaures » au Musée Urgonia.

14h - « Initiation aux fouilles paléontologiques » au Musée Urgonia.

Vendredi 20 : 10h30 - Atelier « Fabrique ta potion » à la Médiathèque.

Mardi 24 : 14h30 - Atelier « Fabrique ton grimoire » à la Médiathèque.

Mercredi 25 : Animation « Amène ton caillou » au Musée Urgonia.

Jeudi 26 : 10h - Atelier « Médiation animale » au Musée Urgonia.

Vendredi 27 : 17h - Jeu de société à la Médiathèque.



M
A
R
S
2
0
2
6

Mercredi 4 : 10h30 - « Rêve conté » à la Médiathèque.

14h30 - « La Médiathèque fait son cinéma » à la Médiathèque.

Mercredi 11 : 15h - Atelier numérique « A votre image » à la Médiathèque.

Samedi 14 : 14h - Atelier d'initiation au dégagement de fossiles au Musée Urgonia.

Mardi 17 : 18h - Conférence spectacle « Sorcières, gardiennes de la lisière » à la Médiathèque.

Mercredi 18 : 10h - Atelier « Histoire de l'art - Tempera » au Musée Urgonia.

13h30 - Atelier « A la découverte d'Arcimboldo » au Musée Urgonia.

Samedi 21 : 10h - Visite du Sentier de la Pierre et atelier « Les dinosaures » au Musée Urgonia.

Ils sont nés...

YAHYAOUY Yarra le 25 juin 2025
ASCUDE Siloé, Alizé, Barbara le 9 juillet 2025
BROCHAIN Ezekiel le 10 juillet 2025
ZIANI Leiya, Houria, Zoé le 27 juillet 2025
ADJAL Ziyana, Nora le 2 août 2025
BUCCI Loann, Jérémy le 9 août 2025
CLAVELIER Nolan, Michaël le 9 août 2025
CORTES Anton, Paco le 19 août 2025
JOUADRI Bayane le 21 août 2025
RAYNAUD DAVID Giulia, Rose le 22 août 2025
BARGIEL Elyo, Sullyvan, Nicolas le 12 septembre 2025
BARGIEL Mathéo, Eric, Philippe le 12 septembre 2025
PRIEUR ALGRIN Mylann, Albert, Christian le 21 septembre 2025
DAOUDI Jannah le 17 octobre 2025
ROUHIER Justyne le 16 novembre 2025
SIEGLER Jacob, Ibrahim le 16 novembre 2025



Ils se sont mariés...

RAZAFIMAMONJY Talyanna et ZIANI Ali, Tareke, Brahim, Abdel le 7 juin 2025
BESSON Elodie, Pascaline, Noémie et PORTAL Thomas, François le 21 juin 2025
DEMALS Laurentine, Marie, Béatrice et GRONDIN Pascal, Jean, Pierre le 21 juin 2025
OSUNA Mélissa Océane et ZOUZOU Solayman le 22 août 2025
CHAZOT-MASSEL Nadine, Francine, Louise et PONS Jacques Henri le 7 septembre 2025
AUBRY Cécile Anne Renée et MARTINEZ Salvador le 20 septembre 2025

Ils nous ont quittés...

BEZAMAT Christiane, Francette, Armande épouse GRANIER le 1^{er} juillet 2025

MICHEL Alain, André le 20 juillet 2025

DEVAUX Patrick Alain le 5 septembre 2025

CLÉMENT Francis, Christian le 15 septembre 2025

CHOPIN Annie divorcée CARILLO LOVET le 18 septembre 2025

MARTINEZ Jean, Pierre le 29 octobre 2025

MICHELET Yannick, Francis, Marcel le 29 octobre 2025

BENHAMZA Tabar le 8 novembre 2025

MAUREL Denise, Josette veuve RIGAL le 8 novembre 2025

PESCOT René, Jean, Raymond le 24 novembre 2025

MARTIN René, Robert Lucien le 19 décembre 2025

TRICOTET Francis, Alfred, Georges le 30 décembre 2025

Hommage à M. Francis CLEMENT

La commune d'Orgon rend hommage à M. Francis CLEMENT, passionné de géologie, de fossiles et de minéraux, qui nous a quitté le 15 septembre dernier.

Installé à Orgon depuis 1962, M. CLEMENT a consacré une grande partie de sa vie à partager ses connaissances et à faire rayonner ce patrimoine scientifique.

Il a notamment accompagné la création du Musée Urgonia et lancé, en 2016, la Bourse aux minéraux et fossiles d'Orgon, devenue au fil des années un rendez-vous incontournable de l'été. La 9^e édition s'est d'ailleurs tenue en août 2025.

En janvier 2024, lors de la cérémonie des vœux, la municipalité lui avait remis la Médaille d'honneur de la ville pour saluer son engagement, son sérieux et sa passion généreusement partagée.

La commune tient à exprimer sa profonde reconnaissance et adresse à sa famille toute sa sympathie.



Cabinet de psychomotricité

Mme Parpeix

☰ 1 chemin des Aires

☎ 07.67.48.66.32

Mme Tison

☰ 1 chemin des Aires

☎ 07.83.42.45.98

Chirurgien dentiste

Dr Dinut

☰ 2 ter avenue de la Victoire

☎ 04.90.73.00.40

Hypnose Ericksonienne PNL

Mme Boccardy

☰ 17 bis chemin de la Mine

☎ 06.17.51.69.92

Infirmiers

Cabinet d'infirmiers

Mme Bado - Mme Canal - M. Glory -
Mme Mas - Mme Vinckel

☰ Pôle médical rue du Mont Sauvy

☎ 06.79.43.76.59

Mme Rostan

☰ 100 route d'Eygalières

☎ 07.82.09.76.84

Mme Teulet

☰ 100 route d'Eygalières

☎ 06.71.35.29.86

Kinésiologue

Mme Coste

☰ Quartier le Colombier

☎ 07.71.04.59.48

Masseurs kinésithérapeutes

M. Ferrero

☰ 25 avenue de la Victoire

☎ 06.28.07.69.84

Les professionnels de la santé



M. Longo

☰ Pôle médical rue du Mont Sauvy

☎ 06.08.47.31.12

Médecins généralistes

Dr Bailleux

☰ 2b avenue de la Victoire

☎ 04.90.56.79.94

Dr Paque Thomas

☰ Rue sous le Fort

☎ 04.90.73.08.80

Cabinet de médecins du Pôle médical

☰ Pôle médical rue du Mont Sauvy

☎ 04.44.47.01.40

Naturopathe

Mme Haber

☰ 5 traverse des Jardins

☎ 07.68.81.38.00

Orthophonistes

Mme Briost

☰ Pôle médical rue du Mont Sauvy

☎ 06.67.85.79.75

Mme Guyonnaud

☰ Pôle médical rue du Mont Sauvy

☎ 06.60.33.83.82

Ostéopathe

M. Mazzetta

☰ Pôle médical rue du Mont Sauvy

☎ 06.28.68.18.20

Pharmacie

Pharmacie de la Durance

☰ 2a avenue de la Victoire

☎ 04.90.73.00.22

Psychologue

M. Biard

☰ Pôle médical rue du Mont Sauvy

☎ 07.59.67.63.28

Informations pratiques

Numéros utiles

Brigade territoriale de gendarmerie

📍 Avenue Jean Moulin 13660 Orgon

☎ 04.90.73.00.06

Centre de Secours Alpilles Durance de Mollégès

📍 58 chemin de Poupaille 13940 Mollégès

☎ 04.90.20.02.25

Centre de Secours de Sénas

📍 Rue du Moulin 13560 Sénas

☎ 04.90.57.20.57

Réserve Communale de Sécurité Civile

📍 Route de la Gare 13660 Orgon

☎ 04.90.42.28.06

Déchetterie de Mollégès

📍 Quartier des Eguilles chemin du Mas de Robin 13940 Mollégès

Prise de rendez-vous sur le site internet

<https://rdv-dechetterie.fr/connexion.action>

Régie des Eaux de Terre de Provence

Agence de Saint-Andiol

📍 1313 route Jean Moulin 13670 Saint-Andiol

☎ 04.90.95.04.36

✉ contact@eauxtdp.fr

Service de gestion comptable

📍 14 avenue de la Chaffine 13160 Châteaurenard

☎ 04.90.94.13.50



Permanences à Orgon

🌸 **A.D.M.R** - Le mardi de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h à la Médiathèque.

☎ 04.90.50.75.20

🌸 **Assistante sociale du CD 13** - Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous dans les bureaux de Familles Rurales.

☎ 04.13.31.03.50

🌸 **Assistante sociale ATOL** - Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous dans les bureaux de Familles Rurales.

🌸 **CIDFF** - Sur rendez-vous de 14h à 16h.

☎ 04.90.93.47.76

🌸 **Conciliateur de justice** - Le premier mercredi du mois sur rendez-vous de 9h à 12h en Mairie.

✉ eric.albord@conciliateurdejustice.fr

🌸 **Conseiller emploi DAPE** - Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous dans les bureaux de Familles Rurales.

🌸 **Conseiller numérique de Terre de Provence** - Le vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 14h à 18h à la Médiathèque.

☎ 06.46.51.09.34

✉ conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com

🌸 **Conseil citoyen d'Orgon** - Le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h à l'Espace de Vie Sociale.

✉ conseilcitoyen13660orgon@gmail.com

🌸 **Consultations pour les nourrissons P.M.I.** - Le deuxième et le quatrième lundi du mois sur rendez-vous de 9h à 12h au 1 chemin des Aires.

☎ 04.13.31.03.50

🌸 **Delta Sud** - Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h à l'Espace de Vie Sociale.

🌸 **France Travail** - Le mardi de 9h à 12h sur rendez-vous à la Médiathèque.

🌸 **Maison des adolescents** - Le mercredi de 13h à 18h dans les bureaux de Familles Rurales.

☎ 04.78.41.38.76

🌸 **Mission locale** - Le jeudi sur rendez-vous en Mairie.

☎ 09.62.24.99.18

🌸 **Ordre des avocats de Tarascon** - Le lundi tous les deux mois sur rendez-vous de 9h à 12h en Mairie.

☎ 04.90.73.00.01

🌸 **Soliha** - Le premier mardi du mois de 9h à 12h en Mairie.



VILLE D'ORGON

Mairie

Place de la Liberté
13660 Orgon

Accueil du lundi au
vendredi
de 8h30 à 12h
et
de 13h à 16h15

☎ 04.90.73.00.01

✉ mairie@orgon.fr

Site internet : www.orgon.fr

*Pour tout savoir sur
l'actualité de la commune
d'Orgon, abonnez-vous à
nos réseaux sociaux*



Services municipaux

Agence postale communale

Accueil le lundi et jeudi de 13h30
à 16h30 et le mardi, mercredi et
vendredi de 8h30 à 12h

☎ 04.15.98.21.38

État-civil

Accueil sur rendez-vous uniquement

✉ etatcivil@orgon.fr

Élections - Cimetières

Accueil sur rendez-vous uniquement.

✉ prevention@orgon.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Accueil du lundi au vendredi de 8h30
à 12h

☎ 04.90.73.37.88

✉ ccas@orgon.fr

Urbanisme

Accueil sur rendez-vous le matin

✉ urbanisme@orgon.fr

Secrétariat de Monsieur le Maire

✉ secretariat@orgon.fr

Police Municipale

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎ 04.90.73.36.11 - ✉ policemunicipale@orgon.fr

Pôle Culture et Communication

Cheffe de service

☎ 04.90.73.37.82

✉ cbernard@orgon.fr

Médiathèque Edmond Rostand

Accueil le mardi et vendredi de 10h à
12h et de 15h à 18h, le mercredi de
9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi et
samedi de 10h à 12h

☎ 04.90.73.30.51

✉ mediatheque@orgon.fr

Musée Urgonia & Info Tourisme

Accueil du lundi au samedi de 10h à
12h et de 14h à 17h30

☎ 04.90.73.09.54

✉ musee.urgonia@orgon.fr

✉ urgonia.mediation@orgon.fr

✉ officedetourisme@orgon.fr

Site internet : www.musee-urgonia.fr

Accompagnement aux associations

☎ 04.15.98.25.98

✉ associations@orgon.fr

Enseignement et jeunesse

École maternelle Louis Rostand

Route de Bazarde 13660 Orgon

☎ 04.90.73.05.48

École élémentaire

Route de Bazarde 13660 Orgon

☎ 04.90.73.00.63

Collège Mont-Sauvy

11 avenue Lieut.-Col. Reynaud 13660 Orgon

☎ 04.90.73.39.70

Crèche Le Relais des Bambins

19 bis chemin de la Mine 13660 Orgon

☎ 04.90.58.93.50

Centre de Loisirs Lou Pitchoun

Route de Bazarde 13660 Orgon

☎ 04.90.73.07.90

Accueil Ados Main dans la Main

Avenue de la Victoire 13660 Orgon

☎ 07.43.44.38.73

*Que 2026 vous apporte
santé, bonheur et sérénité
à vous et à vos proches*

